

MDN :

Elimination de deux narcotrafiquants ayant tenté d'introduire sur le territoire national plus d'un million de comprimés psychotropes

page 2

ED DIWAN

N°2422

Quotidien national d'informations | Samedi 28 Novembre 2026 | - Prix : 15 DA Tirage 2000

POUR ELIRE LES MEMBRES DES APC ET DES APW :

Les Algériens aux urnes aujourd'hui



page 3

Actualité



AHMED ATTAF :
« Les relations économiques avec la France ne sont pas liées à des orientations politiques »
2

M. BRAHIM MERAD, MINISTRE DE L'INTERIEUR :
« La pollution de Oued Mouilah, un crime contre l'humanité »
2

LOCALES DU 28 NOVEMBRE :
Achèvement du déploiement des bureaux itinérants dans le Sud-Ouest du pays, 24 heures avant le scrutin officiel
3

AEROPORT INTERNATIONAL D'ALGER :

Examen des perspectives de moderniser les services et d'instaurer un système répondant aux normes de haute qualité

p3

AHMED ATTAF :

« Les relations économiques avec la France ne sont pas liées à des orientations politiques »

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a indiqué, jeudi, que les relations économiques avec la France ne sont pas liées à des orientations politiques, relevant que l'Algérie a entrepris de diversifier son partenariat avec d'autres pays européens au vu de leurs conditions commerciales "plus acceptables et plus rentables par rapport à celles imposées par la France".

Lors d'une conférence de presse animée au siège du ministère des Affaires étrangères, M. Attaf a réfuté les données relayées par certaines sources médiatiques concernant les relations économiques entre l'Algérie et la France, assurant que "l'Algérie est disposée à aller au Conseil d'association et à aborder tout ce qui s'apparente à des fuites médiatiques des autorités françaises", tout en relevant "l'absence de volonté de la partie française d'entreprendre cette démarche"."Si la France avait réellement l'intention de traiter ce sujet conformément aux règles et aux usages, elle aurait accepté la tenue du Conseil d'association, qui constitue le seul cadre institutionnel permettant d'échanger sur les griefs pouvant surgir entre les parties à l'accord", a-t-il dit, soulignant que les données enregistrées jusqu'à présent



"réfutent totalement les allégations françaises".Evoquant dans ce contexte le dossier des semences et de l'importation de blé dur, M. Attaf a rappelé qu'en 2021, en l'absence de crise entre l'Algérie et la France, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné la révision du cahier des charges relatif à la sélection des fournisseurs de l'Algérie en différentes variétés de blé et d'orge."Au vu des prix compétitifs proposés, les importations algériennes se sont orientées vers trois pays de l'Union européenne, et il en est de même pour le lait en poudre qui figure parmi ces griefs", a-t-il expliqué, soulignant que cette révision "a ouvert la voie à de nouveaux opérateurs, faisant ainsi perdre à la France sa part sur ce marché au profit d'autres pays européens, à leur tête la Roumanie".L'Algérie a entrepris de diversifier ses partenaires et les opérateurs économiques dans ce domaine avec d'autres pays européens comme les Pays-Bas et la Pologne, au vu de leurs conditions commerciales jugées "plus acceptables et plus rentables pour nous par rapport à celles imposées par la France", a poursuivi le ministre d'Etat.

M. BRAHIM MERAD, MINISTRE DE L'INTERIEUR :

« La pollution de Oued Mouilah, un crime contre l'humanité »

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, a souligné, jeudi, que la pollution ayant affecté Oued Mouilah, dans la wilaya de Tlemcen, constitue "un crime contre l'humanité", relevant que ce dossier fera l'objet d'un suivi méthodique et sera porté devant les organisations internationales et africaines, ainsi que leurs différentes instances.Dans une déclaration à la presse, en marge d'une réunion de haut niveau consacrée à l'examen du dossier devant être soumis aux instances internationales concernant la pollution dudit Oued, M. Merad a précisé qu'il s'agit d'"une pollution intentionnelle résultant du déversement de substances toxiques ayant causé des dommages aux populations, à la faune et à la flore", indiquant que "les taux de substances polluantes enregistrent une hausse continue et dépassent largement les seuils normaux".Le ministre a assuré que l'Etat assumera pleinement ses responsabilités dans le suivi de cette affaire sans se contenter du constat sur le terrain, ajoutant que ce dossier revêt des dimensions régionales et internationales qui exigent, a-t-il dit, d'associer les organisations internationales et africaines ainsi que leurs différentes instances afin de leur permettre d'examiner les données et preuves fournies et d'établir la réalité des dégâts enregistrés.De son côté, le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a estimé qu'il s'agit d'"un acte délibéré de la part du Maroc qui a déversé des substances chimiques toxiques dans les oueds de l'ouest de l'Algérie, un acte inhumain et un crime contre la vie, au regard des préjudices subis par l'homme, la faune et la flore".Les résultats des expertises et de la visite sur le terrain "ont permis de confirmer le caractère intentionnel de cet acte, ce qui impose de continuer à mettre la lumière sur cette affaire et de tenir l'opinion publique informée de son évolution", a-t-il ajouté.Pour sa part, le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a indiqué que les analyses effectuées ont révélé des "anomalies présentant des risques pour la santé humaine, notamment une concentration élevée de certaines bactéries". Abondant dans le même sens, le ministre de l'Hydraulique, M. LounèsBouzegza, a déclaré que la situation liée à la pollution des eaux de l'Oued Mouilah connaît "une aggravation des niveaux de risque", précisant que son secteur avait pris "les mesures nécessaires pour traiter les eaux polluées".A son tour, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme KaouterKrikou, a affirmé que son département ministériel œuvre en coordination avec les secteurs concernés à "la constitution du dossier en vue de le soumettre aux instances internationales, compte tenu des dommages causés au couvert végétal et à la biodiversité, qui connaissent une tendance ascendante".A noter que cette réunion s'est tenue en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, M.

MDN :

Elimination de deux narcotrafiquants ayant tenté d'introduire sur le territoire national plus d'un million de comprimés psychotropes

Deux narcotrafiquants qui ont tenté de fuir et refusé d'obtempérer, alors qu'ils essayaient d'introduire sur le territoire national plus d'un million de comprimés psychotropes, ont été éliminés, mercredi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du Secteur militaire In Salah, indique, jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN)."Dans la dynamique des efforts consentis pour sécuriser les frontières nationales et lutter contre la criminalité organisée et la contrebande, et grâce à l'exploitation optimale des renseignements, un détachement de l'ANP relevant du Secteur militaire In Salah en 6ème Région militaire, a éliminé, hier mercredi 25 novembre 2026, deux (02) narcotrafiquants qui ont tenté de fuir et refusé d'obtempérer, alors qu'ils tentaient d'introduire sur le territoire national une quantité importante de comprimés psychotropes de type Prégabaline, s'élevant à plus de (1.000.000) comprimés", précise la même source.Cette opération s'est également soldée, par "la saisie de deux (2) détecteurs de métaux, deux (2) véhicules tout-terrain, deux (2) téléphones satellitaires et deux (2) appareils d'émission"."Cette opération réaffirme la disponibilité des unités de l'ANP déployées à travers l'ensemble du territoire national pour faire face à ces réseaux criminels, et à mettre en échec leurs viles tentatives visant à inonder notre pays par ces poisons", conclut le communiqué du MDN.

Le président de la République charge une commission ministérielle d'élaborer un dossier "technique sérieux" sur la question environnementale à la frontière ouest

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a indiqué, jeudi, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a chargé une commission ministérielle d'élaborer un dossier "technique sérieux" sur la question environnementale à la frontière ouest du pays.Lors d'une conférence de presse animée au siège du ministère des Affaires étrangères, le ministre d'Etat a précisé qu'"une commission ministérielle chargée par le président de la République s'attelle à élaborer un dossier technique sérieux sur cette question, en vue de le soumettre aux instances internationales compétentes conformément aux normes internationalement requises".Cette question (pollution de Oued Mouilah dans la wilaya de Tlemcen) constitue "un crime grave contre l'environnement et l'être humain", a dit M. Attaf, assurant que l'Algérie "sera intransigeante" sur ce dossier "hautement prioritaire qui sera soumis aux instances internationales dès l'achèvement de son élaboration".

L'Algérie condamne fermement l'attaque contre un site stratégique au Koweït

L'Algérie a fermement condamné jeudi l'attaque, à l'aide de drones, contre un site stratégique au Koweït et qui a fait plusieurs victimes et blessés, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangère."L'Algérie condamne avec la plus grande fermeté l'attaque, à l'aide de drones, qui a ciblé un site stratégique dans l'Etat du Koweït frère et qui a fait plusieurs victimes et blessés", lit-on dans le communiqué."L'Algérie, qui exprime sa solidarité totale avec l'Etat du Koweït frère, réitère sa ferme condamnation de toutes les agressions qui portent atteinte à la souveraineté des Etats, à leur sécurité et à leur stabilité, et réaffirme sa position constante d'être aux cotés de l'Etat du Koweït frère face à tout ce qui porte atteinte à sa sécurité, sa souveraineté et son intégrité territoriale", conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME :

Ouverture à Alger de la 16e réunion annuelle des points focaux de l'UA

Les travaux de la 16e réunion annuelle des points focaux de l'Union africaine (UA) pour la lutte contre le terrorisme se sont ouverts vendredi à Alger, avec la participation de représentants des Etats membres de l'organisation continentale, des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux (CER/MR), ainsi que des agences techniques spécialisées de l'UA et de ses partenaires.Organisée par le Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme (CUACT), cette réunion, qui se poursuivra jusqu'au 29 novembre, se tient sous le thème : "Unis dans notre engagement pour une Afrique sûre et libérée du terrorisme, dans le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit". Cette rencontre annuelle, qui réunit les points focaux au niveau des chefs des agences de lutte contre le terrorisme, constitue un cadre d'échange et de concertation entre les Etats membres de l'UA et les mécanismes régionaux concernés par la lutte contre la menace terroriste sur le continent.

ED-DIWAN
Quotidien National d' Informations
Edité par EURL Société Seghir de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice de la publication
FATIMA-ZOHRA SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 042 30 81 57

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

PLUS DE 24 MILLIONS SONT CONCERNES :

Les Algériens aux urnes aujourd'hui pour élire les membres des APC et des APW

Plus de 24 millions d'Algériens sont appelés à se rendre, demain samedi, dans les bureaux de vote pour choisir leurs représentants aux Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), pour un mandat de cinq ans.



Ce nouveau rendez-vous électoral représente une étape cruciale dans le processus de consécration de la démocratie participative, en vue de renforcer la confiance entre le citoyen et les institutions élues, chargées de servir les Algériens et de traduire leurs aspirations en matière de développement en réalité palpable. La campagne électorale, qui s'est étalée sur vingt jours et a pris fin mardi, a été marquée par l'organisation d'un nombre important de meetings populaires et de rencontres de proximité à travers le territoire national, permettant aux partis politiques et aux représentants des listes électorales indépendantes d'aller à la rencontre des citoyens. Les animateurs de cette campagne ont largement respecté les règles d'éthique régissant les pratiques électorales, selon l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), qui a affirmé, dans son bilan, que"les candidats en lice ont fait preuve d'une grande conscience politique nationale et d'un respect de l'éthique de la campagne électorale", ajoutant que celle-ci "s'est déroulée dans un climat serein et qu'aucun dépassement n'a été enregistré dans le discours politique". De manière générale, les discours prononcés par les animateurs de cette campagne ont été axés sur la nécessité de servir le citoyen, l'importance d'élargir les prérogatives des assemblées élues et l'urgence de moderniser les modes de gestion au niveau local. Les intervenants ont encouragé, entre autres, la mise en branle d'une dynamique de développement, prenant en considération les spécificités locales et les besoins du marché. Bien avant le coup d'envoi de la campagne, l'ANIE avait pris les dispositions nécessaires en vue de garantir le bon déroulement du scrutin, dans le respect de la législation en vigueur. Formation du personnel des bureaux de vote, mise au point de plateformes numériques dédiées au recensement et à la centralisation des résultats, simulations en prévision du jour du vote et gestion des circuits des bureaux itinérants, sont autant d'actions menées par cet organisme dans le but d'assurer le bon déroulement de l'opération électorale. Lors d'une rencontre nationale de formation organisée mardi, dans le cadre de la finalisation des préparatifs relatifs au scrutin, le président de l'ANIE, Saad Arous, a salué "les efforts consentis" par les différents intervenants, tout en rappelant que "la garantie de l'intégrité du processus électoral exige une parfaite maîtrise de toutes ses étapes, depuis la convocation du corps électoral jusqu'aux opérations de vote, de dépouillement, de recensement et de centralisation des résultats". Dans ce contexte, il a salué "le rôle central que joue le secteur de la Justice aux différentes étapes du processus électoral, à travers la présidence des commissions communales de révision des listes électorales, l'examen des recours et des appels relatifs aux dossiers de candidature, ainsi que la présidence des commissions électorales communales et de wilaya, jusqu'à l'établissement des procès-verbaux qui en résultent". A noter que les opérations de vote ont débuté mercredi dans les zones couvertes par les bureaux itinérants déployés à travers les wilayas du Sud du pays, où le vote est avancé de 72 heures conformément à la réglementation en vigueur. Pour rappel, les membres des APC et des APW sont élus pour un mandat de cinq ans, à l'issue d'un scrutin organisé selon le mode de représentation proportionnelle sur des listes ouvertes. Les sièges des circonscriptions électorales sont répartis entre les listes concurrentes en fonction du nombre de voix exprimées en faveur de chacune d'elles, compte tenu du seuil fixé par la loi. En outre, l'électeur n'est pas tenu d'établir un classement préalable des noms figurant sur une liste donnée. Il est également libre de cocher le nom d'un ou de plusieurs candidats figurant sur la liste qu'il a choisie. Selon les données de l'ANIE, le corps électoral national s'élève à 24.236.959 électeurs, appelés à choisir parmi 6.052 listes de candidats, dont 428 listes pour les APW et 5.624 pour les APC. Ces listes se répartissent entre 5.765 listes présentées par des partis politiques, 24 listes de coalition et 263 listes indépendantes.

AGRICULTURE :

Entrée en service de la Banque nationale de gènes en 2027



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a fait savoir, jeudi, que la Banque nationale de gènes devrait entrer en service au cours de l'année 2027, après l'achèvement des travaux de réalisation des bâtiments et l'acquisition des équipements scientifiques et de laboratoire nécessaires, et ce, dans le cadre des efforts de l'Etat visant à préserver le patrimoine génétique national végétal, animal et microbiologique, à développer l'industrie nationale des semences et à renforcer la sécurité alimentaire.S'exprimant lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mme KhalidaBoufedeche, présidente de l'Assemblée, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, et de plusieurs membres du gouvernement, M. Khaldi a précisé que son secteur accordait un intérêt particulier à ce projet, soulignant que les bâtiments ont été achevés et qu'un lot important d'équipements scientifiques et de laboratoire a été acquis, parallèlement au lancement de l'opération d'équipement relative à la deuxième phase.A cet égard, le ministre a indiqué que la banque deviendra "opérationnelle et effective" en 2027, faisant état d'un travail en cours pour élaborer un texte réglementaire encadrant son activité.Ce projet, ajoute-t-il, permettra d'élaborer une stratégie nationale de préservation et de valorisation des ressources génétiques, ainsi que de développer des variétés végétales adaptées aux changements climatiques, ce qui renforcera la souveraineté alimentaire et permettra à l'Algérie d'honorer ses engagements internationaux en matière de biodiversité.Cette banque a également été consacrée dans le projet de loi relatif à l'orientation agricole et à la souveraineté alimentaire, au vu de son rôle dans la conservation des ressources génétiques et leur mise à la disposition des établissements de recherche, contribuant ainsi au développement de la recherche scientifique dans le domaine des programmes d'amélioration des variétés végétales, a poursuivi le ministre.Répondant à une question sur l'extension des surfaces cultivées et l'amélioration des rendements, M. Khaldi a évoqué le projet de loi relatif à l'orientation agricole et à la souveraineté alimentaire, qui remplace la loi n 08-16 prévoyant des plans d'orientation agricole à moyen et long termes définissant les cultures prioritaires selon les potentialités naturelles, les ressources hydriques de chaque région et les besoins du pays, afin d'éviter l'agriculture anarchique et de réduire la facture des importations, notamment pour les céréales et les semences, tout en proposant la création d'un Conseil national de la souveraineté alimentaire en tant qu'organe consultatif.Ces plans s'appuient sur le programme de classification des terres agricoles basé sur les analyses de sol, lancé depuis octobre 2026, en application des instructions du Conseil des ministres réuni le 20 septembre 2026, a fait savoir le ministre.Concernant une préoccupation relative au devenir de l'Office national de développement des élevages équins et camelins (ONDEEC), il a affirmé que l'Etat œuvre à la réhabilitation de cet établissement public afin de sauvegarder et valoriser ce patrimoine, ajoutant que des courses dédiées au cheval barbe seront programmées dans le but de préserver cette race pure.

LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

Achèvement du déploiement des bureaux itinérants dans le Sud-Ouest du pays, 24 heures avant le scrutin officiel

L'opération de vote anticipé pour les élections locales à travers les bureaux itinérants se poursuit, vendredi dans les wilayas du Sud-Ouest du pays, avec l'entrée en service des derniers bureaux programmés sur les itinéraires électoraux, dans de bonnes conditions organisationnelles et une affluence continue des habitants des zones enclavées. Dans la wilaya de Béchar, l'opération de vote a débuté, vendredi matin, au niveau du dernier des quatre bureaux dédiés à la wilaya, à savoir le bureau de la commune d'Abadla, rattaché au centre "Becheri Belkacem", avancée de 24 heures au profit de 162 électeurs parmi les habitants des zones reculées et les populations nomades. Cela intervient parallèlement à la poursuite du scrutin à travers les trois autres bureaux itinérants entrés en service au cours des deux derniers jours. Il s'agit du bureau de la commune de Béchar (centre Hassiba Ben Bouali) au profit de 346 électeurs, et des deux bureaux de la commune frontalière de Béni Ounif, qui sillonnent les régions de "Boudib", le village d'El Guetrani et les groupements de nomades à Oued Namous et ses environs, encadrés par 20 agents sous le contrôle de quatre représentants des candidats, a précisé le coordinateur de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Abdellatif Hadjidj. Dans le même contexte, l'opération de vote se poursuit vendredi à travers les wilayas de Naâma, Tindouf et Béni Abbès via les bureaux itinérants qui parcourent les zones reculées, les pistes sahariennes et steppiques, ainsi que les campements de nomades de ces wilayas, dans un climat bien organisé et avec une affluence notable des électeurs.

AEROPORT INTERNATIONAL D'ALGER :

Examen des perspectives de moderniser les services et d'instaurer un système répondant aux normes de haute qualité

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, jeudi soir, une réunion consacrée à l'examen des perspectives de développement et de modernisation des services au sol à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, indique un communiqué du ministère.La réunion a porté sur les moyens d'élaborer un système de services répondant aux normes de haute qualité et aux attentes des voyageurs, tout en améliorant leur expérience à l'aéroport international d'Alger, précise la même source.La réunion s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, du chef de cabinet du ministre, du PDG de l'Etablissement de gestion de services aéroportuaires de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene (EGSA-Alger), ainsi que des cadres du ministère.

TRANSPORT MARITIME:

Examen des mécanismes de développement du secteur et de renforcement de son attractivité pour l'investissement privé

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a tenu jeudi au siège du ministère des Finances, en compagnie du ministre des Finances, M. Mohammed Lamine Lebbou, une réunion consacrée à l'examen des mécanismes et moyens à même de développer le transport maritime et renforcer son attractivité, en vue de promouvoir les services de transport de voyageurs et de marchandises, de dynamiser les activités logistiques et de consolider le rôle du secteur dans le soutien à l'économie nationale, indique un communiqué du ministère des Transports.Cette rencontre intervient en application des instructions du Premier ministre, M. SifiGhrieb, données lors de la réunion du Gouvernement tenue mercredi, et conformément aux orientations stratégiques de l'Etat visant à ouvrir la voie à l'investissement privé dans le transport maritime, précise la même source.

CLOTURE DU 21E SITP :

M. Djellaoui salue l'expertise des entreprises nationales dans la réalisation des grands projets

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie de clôture de la 21e édition du Salon international des travaux publics (SITP 2026), au cours de laquelle, il a transmis les remerciements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travailleurs du secteur pour leurs efforts visant à développer le système des infrastructures stratégiques de l'Algérie, saluant l'expertise acquise par les entreprises nationales dans la réalisation des grands projets.



Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Djellaoui a souligné l'importance des rencontres, des débats et des échanges d'expertise qui ont marqué cette édition, organisée du 23 au 26 novembre au Palais des expositions, avec la participation de 220 exposants nationaux et étrangers, mettant en avant la "forte volonté" du président de la République, qui a fait des infrastructures de base un véritable levier de développement. Il a également salué l'expertise acquise par les entreprises nationales dans la réalisation de projets ferroviaires, de travaux maritimes et portuaires, ainsi que de routes, de ponts et d'ouvrages d'art, ainsi que dans leur maintenance, soulignant la contribution des experts algériens, tant de l'intérieur du pays que de l'étranger, à la concrétisation des différents grands projets. M. Djellaoui a souligné la nécessité, à l'issue du Salon, de transformer les contacts en partenariats, les idées en projets et les recommandations en décisions, d'où le besoin "d'accorder à nos entreprises et à nos bureaux d'études nationaux la place qu'ils méritent, et de faire du respect des délais et de la qualité une culture bien ancrée, tout en poursuivant résolument la numérisation du secteur et en donnant une attention particulière à la maintenance des infrastructures", a-t-il ajouté. Il a également exhorté les groupes et entreprises publics à œuvrer à la création de sociétés mixtes avec des entreprises étrangères, conformément aux orientations du président de la République, qui a ordonné la création d'une société mixte algéro-chinoise spécialisée dans le dragage et le nettoyage des ports nationaux, ainsi que la création d'une société mixte dédiée à la fabrication de rails. Dans le même contexte, M. Djellaoui a transmis un "message de remerciements, de gratitude et de fierté" dont le président de la République l'a chargé de faire part aux travailleurs du secteur lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche dernier, en reconnaissance des efforts qu'ils déploient pour développer le système des infrastructures stratégiques de l'Algérie. "Un hommage de la plus haute autorité du pays est une distinction que nous portons tous fièrement, mais aussi une responsabilité accrue qui nous incombe. Soyons à la hauteur de cette responsabilité et démontrons une nouvelle fois, à travers les projets en cours de réalisation et ceux à venir, que les enfants de l'Algérie, lorsqu'ils sont déterminés, ne connaissent pas l'impossible" a-t-il déclaré à ce propos. Dans ce cadre, M. Djellaoui a distingué les entreprises, les bureaux d'études et les laboratoires ayant contribué à la réalisation de la ligne ferroviaire minière Ouest reliant Béchar, Tindouf et Gara Djebilet sur une distance de 950 km, livrée au début de l'année 2026, avant les délais contractuels.

ENERGIE :

Sonelgaz International exporte des équipements pour la réalisation d'une centrale électrique en Côte d'Ivoire

La société Sonelgaz International a entamé, jeudi, au port d'Alger, l'opération d'exportation et d'expédition de turbines, de matériels et d'équipements destinés à la réalisation d'une centrale de production d'électricité et au renforcement du réseau de distribution électrique en Côte d'Ivoire, dans le cadre de la concrétisation de contrats stratégiques de coopération conclus par cette filiale du groupe Sonelgaz avec la société Côte d'Ivoire Energies (CI-Energies). Cette opération, première du genre pour l'acheminement par voie maritime à l'étranger d'équipements d'une centrale électrique algérienne, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération énergétique entre l'Algérie et les pays africains et à promouvoir le partenariat économique et commercial dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Dans ce cadre, le directeur général de Sonelgaz International, Yazid Djellouli, a indiqué que cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre des accords commerciaux signés récemment par l'entreprise à Abidjan avec la société ivoirienne CI-Energies, portant sur la réalisation d'une centrale électrique d'une capacité de 40 MW dans la ville de San-Pédro, ainsi que sur la fourniture de matériels et d'équipements électriques destinés à soutenir le réseau de distribution et à améliorer les infrastructures électriques en Côte d'Ivoire M. Djellouli a qualifié le lancement de l'expédition des équipements d'"étape historique", précisant que les équipes chargées de la réalisation entameront les travaux de construction de la centrale de San-Pédro dès l'arrivée des équipements, l'accomplissement des formalités douanières et leur acheminement vers le site du projet. Et d'ajouter que le délai de réalisation de la centrale est estimé entre trois et quatre mois. Ce projet constitue le premier contrat commercial de Sonelgaz International concrétisé dans le cadre de ses activités en Afrique, reflétant ainsi la volonté du groupe d'élargir sa présence sur les marchés africains et d'exporter son expertise et ses capacités techniques dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité, a-t-il souligné. Pour sa part, le directeur central du transport à Sonelgaz-Services, Khiar Sidali, a mis en avant la contribution de cette filiale à l'opération d'exportation, à travers la prise en charge du transport des matériels et équipements, leur préparation et leur conditionnement conformément aux normes requises, en vue de leur expédition par voie maritime vers le port de San Pédro, en Côte d'Ivoire. Il a précisé que cette contribution s'inscrit dans le cadre de la coordination entre les différentes filiales du groupe Sonelgaz, afin de garantir les conditions logistiques et techniques nécessaires à la réussite de l'opération d'exportation et à la concrétisation du projet dans les délais impartis.

De son côté, le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, Khalil Hedna, a affirmé que cette opération revêt une importance particulière, d'autant qu'elle intervient seulement cinq jours après la signature, à Abidjan (Côte d'Ivoire), de trois contrats, sous la supervision du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, et du ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa Coulibaly. Le premier contrat porte sur la réalisation d'une centrale de production d'électricité d'une capacité de 40 MW, le deuxième sur la fourniture de matériel, d'accessoires et d'équipements électriques, tandis que le troisième porte sur la réhabilitation du réseau et la formation. M. Hedna a ajouté que la centrale sera réalisée dans la ville de San Pédro, située à environ 500 km d'Abidjan, précisant que l'opération d'expédition prendra entre 12 et 15 jours, avant l'acheminement des équipements vers le site du projet. Les équipes de Sonelgaz International se chargeront de la réalisation de la centrale en s'appuyant sur les compétences et la main-d'œuvre algériennes, qui ont contribué à la réalisation des projets des centrales électriques au Niger et au Tchad. Il a indiqué que les équipements et matériels destinés à ce projet sont fabriqués à 100 % en Algérie, soulignant la contribution des différentes filiales du groupe Sonelgaz, notamment Sonelgaz Services et la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), aux opérations de préparation, d'emballage, de conditionnement et d'expédition. Par ailleurs, M. Hedna a affirmé que cette opération constitue une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération énergétique avec les pays africains, et s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des orientations du président de la République visant à élargir les partenariats avec les pays frères.

COMMERCE EXTERIEUR:

Préparatifs pour la commercialisation à partir de janvier des produits nationaux dans les espaces "Duty free"

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion de coordination avec les représentants des secteurs ministériels et des organismes publics concernés par l'opération d'exportation, consacrée aux préparatifs en vue la commercialisation, à partir de janvier 2027, des produits nationaux dans les espaces commerciaux hors taxes "Duty free" et au renforcement des exportations nationales par voie aérienne, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue jeudi au siège du ministère, a porté sur les préparatifs en vue de la commercialisation, à partir de janvier 2027, des produits nationaux dans les espaces commerciaux hors taxes "Duty free", permettant ainsi de faire connaître le produit national et d'élargir les opportunités de sa commercialisation auprès des voyageurs au niveau des zones internationales des aéroports et des ports algériens, précise la même source. Cette rencontre a également constitué une occasion d'examiner les moyens de renforcer les exportations nationales par voie aérienne, en coordination avec Air Algérie et sa filiale Air Algérie Cargo, ainsi que l'examen des mécanismes à même de développer les services de fret aérien et de faciliter l'acheminement des produits algériens vers les marchés extérieurs. Ces efforts visent à répondre aux besoins des exportateurs et à contribuer à l'amélioration de la compétitivité du produit national, selon le communiqué.

Sayoud se félicite des résultats obtenus en matière de réduction des délais d'attente des navires

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, s'est félicité, hier mardi, des résultats obtenus en matière de réduction des délais d'attente des navires au niveau des ports, soulignant la nécessité de maintenir et de renforcer cette dynamique, indique un communiqué du ministère. Présidant une réunion d'orientation et d'évaluation avec les directeurs généraux des entreprises portuaires à l'échelle nationale, consacrée au suivi de leurs activités, à l'évaluation de leurs performances ainsi qu'à l'état d'avancement des projets et travaux en cours de réalisation, M. Sayoud s'est félicité des résultats obtenus en matière de réduction des délais d'attente des navires, insistant sur la nécessité de «maintenir et de renforcer cette cadence de travail, afin de garantir la fluidité du trafic portuaire et la continuité de l'activité 24H/24». Le ministre a également écouté des exposés présentés par les directeurs généraux des entreprises portuaires, portant sur la situation de l'activité de chaque entreprise, l'état d'avancement des projets et travaux en cours, ainsi que les principales préoccupations et difficultés rencontrées, ajoute le communiqué. A la lumière de ces exposés, il a donné des instructions spécifiques à chaque port, en fonction de ses particularités et de ses besoins. Dans ce contexte, M. Sayoud a donné des orientations visant à poursuivre le processus de modernisation et à accélérer la transformation numérique, à moderniser les systèmes informatiques et les mécanismes de contrôle, ainsi qu'à améliorer la propreté de l'environnement portuaire, son aménagement et la signalisation. Il a également appelé à renforcer les mesures de préservation de l'environnement au sein des ports, à travers l'adoption de solutions respectueuses de l'environnement. La réunion s'est tenue en présence du directeur général de la Marine marchande et des Ports, du PDG du Groupe des services portuaires (Serport) et de plusieurs cadres du ministère, conclut le communiqué.

TLEMCEN :

Des projets en cours de réalisation pour réduire les risques de pollution de l'oued El-Mouilah et protéger les ressources hydriques à Maghnia

La direction de l'Hydraulique de la wilaya de Tlemcen a lancé la réalisation de plusieurs projets pour réduire les risques de pollution du cours de l'oued El-Mouilah, dans la commune de Maghnia, qui constitue une menace pour les ressources hydriques, la santé publique et l'activité agricole de la région, a-t-on appris de la directrice locale du secteur, Ould-Yerou Aouali.



Mme Ould-Yerou a rappelé que, dans le cadre du suivi de la situation de pollution de l'oued El-Mouilah, une délégation ministérielle de haut niveau, conduite par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, s'était rendue sur le terrain, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cette visite avait pour objectif d'examiner de près l'état de l'oued et de constater les impacts environnementaux et sanitaires de ce phénomène, afin de prendre les mesures nécessaires pour y faire face. Dans ce cadre, la responsable a souligné, dans une déclaration à l'APS, que le secteur local de l'Hydraulique avait bénéficié, auparavant, d'une enveloppe financière importante destinée à la réalisation de plusieurs projets. Ces opérations portent, a-t-elle détaillé, essentiellement sur la réalisation de barrages et d'ouvrages de collecte des eaux sur une longueur de 20 km, le long de l'oued, le raccordement des différents réseaux d'assainissement de la commune de Maghnia directement à la station d'épuration des eaux usées de la ville, la réhabilitation et l'extension de cette station afin d'augmenter sa capacité de traitement, qui passera de 29.000 à 60.000 mètres cubes. Les travaux de cette dernière opération se poursuivent sous la supervision de l'Office national de l'assainissement (ONA), a-t-elle indiqué. Les projets comprennent également la réalisation d'une station d'épuration des eaux au niveau de l'oued El-Mouilah, avec une capacité de traitement estimée à 1.750 mètres cubes par jour, dans le but de protéger le barrage de Hammam Boughrara. "Les travaux de cette station sont arrivés à leur phase finale", a-t-elle relevé. Par ailleurs, une étude visant à protéger ce barrage contre la pollution, lancée sous la supervision de l'Office national de l'assainissement est, actuellement, en cours de réalisation, a-t-on ajouté de même source. Cette étude prévoit, notamment, un diagnostic des différentes sources de pollution dans le bassin versant alimentant le barrage de Hammam-Boughrara, une évaluation de la situation environnementale actuelle ainsi que la proposition de solutions et de mesures permettant d'éliminer cette pollution ou, à défaut, d'en réduire l'intensité. Le programme d'intervention envisagé s'étendra sur le court, le moyen et le long terme. La responsable a révélé également que la station d'épuration de l'oued El-Mouilah devra entrer prochainement en service, tandis que les autres projets devront être progressivement mis en exploitation au cours de l'année 2027. De son côté, la directrice de l'Environnement de la wilaya, Rafika Belhadj, a indiqué qu'un laboratoire relevant du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie effectue des analyses mensuelles des eaux des oueds situés dans les régions frontalières de l'ouest du pays. Les résultats sont transmis au ministère de tutelle afin de permettre la prise des décisions appropriées concernant la situation de pollution enregistrée dans la région.

Des agriculteurs contraints d'abandonner leur activité

Sur le plan agricole, la pollution du cours de l'oued El-Mouilah suscite une inquiétude croissante chez les agriculteurs de Maghnia, en raison de ses répercussions sur les terres agricoles, les ressources hydriques et le cheptel, entraînant un recul de l'activité agricole dans la région. A ce propos, le président de la Chambre agricole de la wilaya de Tlemcen, Tedj Bendjedi, a expliqué que la pollution qui affecte le cours de l'oued constitue désormais un "obstacle majeur" pour les agriculteurs, d'autant que Maghnia est une région à vocation essentiellement agricole, réputée pour sa production maraîchère, ainsi que pour ses arbres fruitiers. Il a ajouté que la pollution des eaux avait eu des conséquences négatives sur les terres agricoles fertiles, provoquant la perte de "plus de 1.000 hectares de terres devenues arides et impropres à l'exploitation agricole", en plus de l'abandon de leur activité par plusieurs agriculteurs. Le responsable a révélé que plus de 150 agriculteurs de la région avaient été contraints de cesser leur activité agricole et se retrouvent désormais parmi les personnes sans emploi, en raison des conséquences de la pollution sur les terres bordant le cours de l'oued sur une distance de plus de 35 km, depuis la bande frontalière occidentale jusqu'au barrage de Hammam Boughrara. Il a précisé que certains de ces agriculteurs ont été contraints de poursuivre leur activité en partenariat avec d'autres investisseurs, loin de leurs terres d'origine qu'ils exploitaient depuis de nombreuses années. Les effets de la pollution ont également touché les éleveurs, qui ont subi la perte de plusieurs têtes de bétail, mortes après avoir consommé les eaux polluées de l'oued ou pâturé à proximité de celui-ci. M. Bendjedi a assuré que les agriculteurs sont pleinement conscients de la gravité de la situation environnementale dans la région, relevant que la Chambre agricole tire la sonnette d'alarme quant à ses conséquences, notamment parce que l'oued se déverse dans le barrage de Hammam-Boughrara, qui alimente en eau potable plusieurs communes de la partie occidentale de la wilaya. Il a, à cet égard, appelé à prendre des mesures strictes à l'encontre des responsables de cette pollution, qu'il attribue aux rejets pharmaceutiques, aux métaux lourds et aux déchets issus de l'activité industrielle provenant du Maroc. Il a également souligné que la Chambre agricole de la wilaya de Tlemcen avait transmis des rapports détaillés, ainsi que les préoccupations des agriculteurs aux plus hautes autorités du pays, afin qu'une prise en charge effective de cette situation, qui ne cesse de s'aggraver, soit assurée. De son côté, le représentant de la Chambre agricole de la ville de Maghnia, Ahnachi Abdelilah-Larbi, a fait part des inquiétudes des agriculteurs quant aux conséquences de la dégradation de la qualité des eaux sur les nappes phréatiques, la santé du cheptel et celle des citoyens. Il a expliqué que le problème de pollution de l'oued El-Mouilah remontait à 1996, lorsqu'un éleveur de la région avait constaté la mort de plusieurs têtes de bétail, après qu'elles ont consommé l'eau de l'oued. Il a également indiqué que ce phénomène a entraîné la dégradation du couvert végétal sur une superficie d'environ 1.500 hectares, le long des berges de l'oued, dans différentes zones situées entre les communes de Maghnia et de Hammam Boughrara. Ces terres abritaient auparavant plusieurs variétés d'arbres fruitiers. Il a ajouté que les berges de l'oued étaient autrefois propres et exemptes de toute forme de pollution, mais désormais les rejets industriels et les substances toxiques déversés dans son cours par le Maroc représentent un danger pour la santé animale, végétale et humaine. Pour sa part, le président de l'Union des agriculteurs libres, Bouhassoune Abdelhamid, a souligné que la région se distinguait autrefois par son abondante production de fruits et légumes. Toutefois, l'activité agricole a connu un recul notable au fil des années, sous l'effet des conséquences de la pollution sur les terres exploitées par les agriculteurs de la région. Il a appelé à une prise en charge urgente de ce problème environnemental afin de permettre la relance de l'activité de ces agriculteurs et de les accompagner à travers la mise en place de facilités leur permettant de retrouver leurs capacités de production et de renforcer leur contribution au développement de la région frontalière occidentale du pays. Dans le même sens, l'agriculteur Bouguelata Abdelkader, de la commune de Maghnia, a indiqué que l'activité agricole constituait autrefois la principale source de revenus d'un grand nombre d'habitants de la région. Cependant, elle a été fortement affectée par les conséquences de la pollution, qui a provoqué la perte de vastes superficies de terres agricoles ainsi que la mort de plusieurs ovins et bovins. Face à cette situation, les agriculteurs de la région ont appelé les plus hautes autorités du pays à prendre des mesures urgentes pour dépolluer le cours de l'oued El Mouilah et empêcher l'aggravation du phénomène, tout en assurant un accompagnement aux personnes touchées, notamment au regard des pertes qu'elles ont subies à la suite de la dégradation des terres agricoles, de la mortalité du cheptel et de la baisse des rendements agricoles. Pour rappel, la pollution du cours de l'oued El-Mouilah est de nature chimique et microbiologique. Elle est liée à la présence de métaux lourds, de rejets issus des activités industrielles et agricoles, ainsi que de substances pharmaceutiques dans le cours de l'oued.

Selon les résultats des analyses révélés par une commission mixte composée d'experts de plusieurs secteurs, cette pollution serait due au refus persistant du Maroc de traiter les eaux qui s'écoulent vers l'Algérie.

EL-OUED/PHŒNICICULTURE :

Des perspectives prometteuses pour le développement de l'industrie de transformation et de l'exportation



La phœniciculture connait ces dernières années un essor remarquable, en termes de production quantitative et qualitative des variétés de dattes locales, favorisé par l'intérêt accordé à cette filière agricole stratégique. Cette amélioration croissante de la production ouvre ainsi de larges perspectives de développement de l'industrie manufacturière, de l'exportation des dattes et de la compétitivité des produits dattiers sur les marchés extérieurs, estiment les professionnels de la filière. Les dernières statistiques de la direction locale des Services agricoles (DSA) ont fait état de la réalisation, au titre de la campagne 2024/2025, d'une production de plus de 1,3 million de quintaux (QX) pour un patrimoine de plus de 1,6 million de palmiers, occupant une superficie de plus de 15.000 ha répartis sur le territoire des communes de Reguiba, Hassi-Khelifa, Debila, Robbah, Oued El-Allenda, Miyeh-Ouensa et El-Magrane. Selon la DSA, "Deglet-Nour" se place en tête des variétés produites avec une récolte de plus de 780.000 QX, soit plus de 60% de la production globale locale. Elle est très prisée et sollicitée sur les marchés nationaux et internationaux, eu égard à ses qualités nutritionnelles avérées, répondant aux normes requises. Aux côtés de Deglet-Nour, se distinguent d'autres variétés, dont El-Ghers et Degla-Beida, qui ont des possibilités d'exploitation dans l'industrie de transformation, tels que le Rob (confiture de dattes), le vinaigre, l'alcool et autres produits, qui se sont imposés, ces 15 dernières années, sur les marchés nationaux et extérieurs, pour être demandés par les consommateurs. A ce sujet, le président de la Chambre de l'agriculture (CA) de la wilaya, Djelloul Othmani, a indiqué que la filière des dattes revêt une grande importance pour cette instance qui s'est attelée, soucieuse de développer ce segment cultural stratégique, à arrêter un programme de vulgarisation en direction de phœniciculteurs, à travers des journées d'études et des rencontres de sensibilisation sur les nouvelles techniques de développement de la filière, l'amélioration de son rendement et la mise en garde contre les maladies affectant le palmier et les voies et moyens prophylactiques susceptibles de prémunir le patrimoine phœnicicole. Ces efforts, a expliqué M.Othmani, s'inscrivent au titre de l'accompagnement technique des agriculteurs, à l'effet de protéger la richesse de la production de dattes, en tant que levier important de l'économie nationale, et de préserver leur qualité et leur label mondial à l'exportation.

Création de trois unités de conditionnement des dattes exportables

Le tissu industriel de la wilaya d'El-Oued s'est étoffé, ces dernières années, de sept (7) nouvelles structures industrielles, dont trois (3) unités spécialisées dans le traitement, le conditionnement, l'emballage et l'export des produits dattiers, avec des cargaisons annuelles moyennes de 2.900 tonnes, à leur tête la variété Deglet-Nour. Ces activités consistent notamment en le traitement technique des dattes, étape fondamentale dans le processus préparatoire selon les normes modernes, basé sur le traitement naturel du fruit par vapeur, dans une sorte de passoire, et ce après tri et lavage, avant d'être emballées aux fins de commercialisation. Les données fournies par la Chambre du commerce et de l'industrie d'El-Oued "CCI-Souf" font état de l'exportation, ces deux dernières années (2025 à fin octobre 2026), de 1.263 tonnes de dattes de variété "Deglet- Nour", assurée annuellement par huit (8) exportateurs vers des marchés africains, asiatiques et européens. Dans le même contexte, le président de la CCI-Souf, Nabil Kanouâa, a assuré que de larges perspectives d'exportation sont offertes aux entreprises spécialisées dans le traitement, le conditionnement et l'emballage des dattes, ajoutant que la CCI œuvre à aplanir les contraintes susceptibles d'entraver les opérations d'exportation des dattes. De plus, pour prendre en charge les préoccupations des opérateurs économiques, il a fait état de la mise en place d'une cellule chargée d'accompagner ces opérateurs dans leurs démarches d'investissement du domaine de l'exportation et d'accès aux marchés internationaux. S'agissant des entités opérant dans l'industrie manufacturière des dérivés du palmier, M. Ali Menai, propriétaire d'une startup et expert en extraction d'huiles de plantes médicinales et aromatiques, a noté que la wilaya d'El-Oued offre des perspectives prometteuses dans le montage de projets versés dans l'exploitation des dérives du palmier, à des fins d'usage thérapeutique, susceptibles de s'imposer sur les marchés nationaux et internationaux. D'après le responsable, les dérivés de dattes et de palmiers constituent aussi des matières premières à même d'être exploitées, analyses prouvées en laboratoire, dans différentes industries, dont pharmaceutique (fil chirurgical et alcool) et agroalimentaire (vinaigre et sucre), ainsi que dans d'autres activités artisanales et dans les matériaux de construction écologiques.

CONSTANTINE :

Réception de l'opération de réhabilitation du service des urgences du CHU à la fin du premier semestre 2027

Les travaux de réhabilitation du service des urgences du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr. Abdesselam Benbadis de Constantine devraient être achevés à la fin du premier semestre 2027, a-t-on appris mardi auprès du directeur général de cet établissement de santé.



Dans une déclaration à l'APS, M. Kaci Kaci a indiqué que cette opération, lancée récemment, a mobilisé une enveloppe financière globale de 140 millions de dinars, précisant qu'elle porte sur la remise à niveau des différents espaces du service, à travers la rénovation des structures, l'amélioration des aménagements intérieurs et le renouvellement des équipements, pour un délai de réalisation fixé à huit (8) mois. Le même responsable a fait savoir qu'une première tranche de cette opération devrait être réceptionnée dans un délai de 45 jours. Celle-ci concerne le réaménagement des salles de consultation médicale, ainsi que des deux salles dédiées à l'imagerie radiologique et à l'échographie, tout en assurant la continuité de la prise en charge des patients durant la période des travaux. Il a ajouté que cette opération de réhabilitation prévoit également l'introduction d'un système de numérisation permettant d'organiser l'accueil des patients et de hiérarchiser leur prise en charge en fonction du degré d'urgence, à travers une classification des cas en situations vitales, urgentes, semi-urgentes et non urgentes, contribuant ainsi à améliorer l'orientation des patients. Selon la même source, le service des urgences dispose d'une capacité de 50 lits et accueille des patients en provenance de 17 wilayas de l'Est du pays, compte tenu du rayonnement régional du CHU de Constantine et de la diversité des spécialités médico-chirurgicales qui y sont assurées, notamment la chirurgie générale et la chirurgie orthopédique.

EL TARF :

Lancement des journées de consultations spécialisées en ophtalmologie

Des journées médicales consacrées à des consultations spécialisées en ophtalmologie ont été lancées, mardi, à la polyclinique "défunt Moudjahid Belaidi Tahar" d'El Tarf. Le directeur de la santé et de la population (DSP), Athmane Kerouani, a précisé, en marge de l'ouverture de ces journées qui se poursuivront jusqu'à mercredi sous le slogan "Votre vue est un trésor, votre examen est une prévention pour demain", a précisé que l'objectif de cette opération est "d'assurer des examens médicaux spécialisés gratuits aux profit des citoyens pour le dépistage précoce d'éventuelles maladies des yeux et ce, sous la supervision d'une équipe médicale spécialisée". Le Dr Abir Lakehal, ophtalmologiste à l'Etablissement public hospitalier (EPH) Emir-Abdelkader de la commune de Besbes, a indiqué que les examens seront "orientés vers la découverte des maladies oculaires, notamment les plus courantes telles que la cataracte qui cause une diminution de la vision, surtout chez les personnes âgées". La même praticienne a également appelé les patients atteints de diabète et d'hypertension artérielle à effectuer des examens médicaux réguliers pour détecter les maladies oculaires qui pourraient leur causer un œdème maculaire diabétique (OMD), une lésion des vaisseaux sanguins de la rétine due à une augmentation prolongée du taux de sucre dans le sang qui peut entraîner, à défaut de traitement, une perte de la vision. De nombreux citoyens, saluant cette initiative, ont fait part de leur souhait de la voir étendue à d'autres spécialités du fait des opportunités qu'elle offre pour le diagnostic précoce des maladies et l'accès à des auscultations médicales spécialisées, tout en permettant d'éviter de longs déplacements pour des examens et les traitements.



GUELMA :

Mise en service d'une nouvelle unité de santé dans la commune de Sellaoua Announa

Une nouvelle unité de santé a été récemment mise en service dans la commune de Sellaoua Announa (Guelma), a indiqué, mardi, le directeur de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) d'Oued Zenati, Messaoud Fedsi. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette structure a été aménagée, après approbation des autorités compétentes, sur l'emplacement d'un ensemble d'anciens locaux abandonnés appartenant à la commune de Sellaoua Announa, distante de 35 km du chef-lieu de la wilaya, et qui ont fait l'objet d'une réhabilitation. M. Fedsi a également précisé que cette nouvelle structure de santé a été conçue de manière à pouvoir être agrandie ultérieurement et transformée en polyclinique. Elle regroupe déjà plusieurs services essentiels, notamment les urgences médicales, une salle de surveillance médicale, un service de radiologie, des salles de soins et de traitement, des services de maternité et de pédiatrie, un cabinet de dentisterie, un laboratoire d'analyses médicales ainsi qu'une pharmacie. Des citoyens de la commune de Sellaoua Announa, approchés par l'APS, ont fait part de leur satisfaction à la suite de l'ouverture et de la mise en service de cette structure de santé, considérant que cet "acquis important" leur permettra de bénéficier des différentes prestations médicales sans avoir à se déplacer, comme ils le faisaient auparavant, vers les centres de santé des communes de Houari-Boumediene, de Hammam Debagh et d'Oued Zenati.

TIZI-OUZOU:

Ouverture des premières Journées nationales de rhumatologie

Les premières Journées nationales de rhumatologie, organisées par le Centre-hospitalo-universitaire (CHU) Nedir-Mohamed, de Tizi Ouzou, se sont ouvertes jeudi, dans la commune de Yakouren. La rencontre, qui se tient les 26 et 27 novembre, réunit pas moins de 150 spécialistes de différentes structures de santé du pays. Elle permet "de partager les expériences et d'évaluer les évolutions enregistrées dans la prise en charge de ces pathologies", ont souligné les organisateurs. "La politique de prise en charge mise en œuvre par l'Etat s'est soldée par une amélioration évidente. Aujourd'hui, l'ensemble des services des CHU à l'échelle nationale sont dotés de matériel de diagnostic et thérapeutiques", a indiqué le Professeur Djennane Malik, chef du service de rhumatologie du CHU Nedir-Mohamed, saluant cette évolution qui, a-t-il dit, "permet, en plus, de la prise en charge thérapeutique des patients, d'éviter les transferts à l'étranger". Pour sa part, le chef du service d'immunologie au CHU Mustapha-Pacha d'Alger, Pr. Salah Sofiane a indiqué que "les efforts de l'Etat pour l'amélioration de la prise en charge des pathologies rhumatismales se sont traduits par la création, notamment, d'une panoplie de laboratoires privés et publics". Un effort qui, a-t-il fait observer, appelle à "davantage d'organisation et de collaboration entre ces laboratoires et les médecins cliniciens, qui exercent aussi bien en cabinets privés qu'à l'hôpital".

GRIPPE SAISONNIERE:

Activation du dispositif de prise en charge des formes compliquées

Le dispositif de surveillance et de prise en charge des formes compliquées de la grippe saisonnière est activé depuis plus d'une semaine. Le mécanisme prévoit notamment la réservation de lits dans plusieurs services hospitaliers, le renforcement de la surveillance des cas hospitalisés et la poursuite de la campagne de vaccination. La prise en charge des formes compliquées de la grippe saisonnière fait l'objet d'un protocole spécifique que le ministère de la Santé a demandé de réactiver à partir du 15 novembre 2026.

Un programme national de prévention et de lutte contre la grippe saisonnière pour la période 2026-2027

Ce protocole spécifique s'inscrit dans le cadre du programme national de prévention et de lutte contre la grippe saisonnière pour la période 2026-2027. La Direction générale de la prévention et de la promotion de la santé a appelé les directeurs de la santé et de la population ainsi que les responsables des établissements de santé publics et privés à mettre en œuvre les mesures prévues et à maintenir le dispositif opérationnel durant toute la saison automno-hivernale. Au centre des dispositions figure la mobilisation de capacités d'hospitalisation dédiées aux patients présentant des formes compliquées de la grippe. Le ministère prévoit, à cet effet, deux lits au niveau de chaque service de pneumologie, de maladies infectieuses et de médecine interne, ainsi que deux lits dans chaque service de pédiatrie. Un lit devra également être réservé dans chaque service de réanimation et deux lits au niveau des services de maternité.

Prise en charge rapide des cas signalés

Au volet de la surveillance épidémiologique, la tutelle préconise la réactivation du dispositif de prise en charge conformément à l'instruction n° 16 du 21 janvier 2004. Ce dernier repose notamment sur l'hospitalisation et la prise en charge rapide des cas signalés, ainsi que sur le prélèvement d'échantillons destinés aux analyses virologiques. Les prélèvements doivent être effectués selon les modalités définies dans la fiche technique prévue par cette instruction, puis transmis au Centre national de référence de la grippe, à l'Institut Pasteur d'Algérie, à Sidi Fredj. Chaque échantillon doit être accompagné d'une fiche de prélèvement dûment renseignée. La déclaration des cas ayant nécessité une hospitalisation figure également parmi les mesures exigées.

Surveillance renforcée des cas hospitalisés

En parallèle du renforcement des capacités hospitalières et de la surveillance des cas compliqués, le ministère insiste sur la nécessité de maintenir opérationnel le dispositif d'organisation de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière. La tutelle appelle également à intensifier les actions de sensibilisation en direction des catégories prioritaires, à faciliter l'accès aux centres de vaccination et à rappeler l'importance des gestes préventifs, notamment le lavage régulier des mains et le respect des règles d'hygiène. Le ministère entend ainsi renforcer la préparation des structures de santé et assurer une réponse adaptée aux formes compliquées de la grippe saisonnière, en privilégiant la rapidité de la prise en charge, la surveillance des cas hospitalisés et la prévention durant toute la saison 2026-2027.

ED DIWAN Quotidien national d'informations culturelles

BADDARI :

« L'Université appelée à jouer un rôle moteur dans l'économie nationale »

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a mis l'accent, jeudi à Khenchela, sur le rôle que l'Université est appelée à jouer dans la dynamique économique nationale.



Dans une allocution prononcée à l'université Abbas-Laghrour, à l'occasion d'une rencontre avec la communauté universitaire, le ministre a mis en avant, dans ce contexte, les projets portés chaque année par les étudiants, estimant qu'ils participent aux efforts continus visant à bâtir un pays prospère. Il a également estimé que l'Université de Khenchela s'impose désormais comme un modèle d'établissement moderne, engagé dans le développement de l'économie nationale. Il en veut pour preuve l'accompagnement des étudiants dans la concrétisation de leurs projets, qui a abouti à la création de 27 petites entreprises et de 25 start-ups, ainsi qu'au dépôt de 225 demandes de brevet. Au terme de sa visite, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a assisté, dans la salle de conférences de l'université, à la cérémonie de signature d'une convention de coopération entre l'université Abbas-Laghrour de Khenchela et l'entreprise Cosider Agrico. M. Baddari avait auparavant inspecté l'avancement des travaux du projet de construction d'une résidence universitaire de 2.000 lits au chef-lieu de wilaya, où il a instruit les responsables concernés à l'effet construire des salles de lecture dans les pavillons de la résidence et de faire appel, lors de la réhabilitation ou la réalisation des résidences universitaires, aux énergies renouvelables, et de veiller aux normes de durabilité. Le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya de Khenchela par l'inspection, au pôle universitaire Abdelhak Rafik Bererhi, de l'avancement des travaux du projet de réalisation de 4.000 places pédagogiques, avant de visiter l'incubateur d'entreprises, le centre de développement de l'entrepreneuriat et le centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI). Il s'est également intéressé aux projets des étudiants participant à la deuxième édition du challenge national ProtoMarket.

Le CNDH salue les efforts nationaux en matière de protection des droits de l'enfant

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a salué, hier dimanche dans un communiqué, les efforts nationaux déployés en matière de protection des droits de l'enfant, reflétant la volonté de l'Etat de garantir les mécanismes nécessaires à la protection de cette catégorie et à la promotion de ses droits. Dans son communiqué publié à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant, célébrée le 20 novembre de chaque année, le Conseil a rappelé que l'Algérie avait ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant en vertu du décret présidentiel n92-461, réaffirmant son engagement à respecter ses dispositions à travers «le renforcement de son arsenal législatif et institutionnel et l'inscription de la protection des droits de l'enfant parmi les priorités des politiques nationales». Dans ce cadre, la révision constitutionnelle de 2020 a consacré, à travers son article 71, la protection des droits de l'enfant par l'Etat et la famille, dans le respect de son intérêt supérieur. Elle a également criminalisé les différentes formes de violence et d'exploitation, «renforçant ainsi la responsabilité des institutions de l'Etat et de la famille dans la protection de l'enfance». Le CNDH a également cité la loi n 15-12 relative à la protection de l'enfant, qui constitue un cadre juridique fondamental en matière de prévention, de protection et de prise en charge des enfants. Ce texte prévoit «la mise en place de mécanismes nationaux et locaux pour protéger l'enfant et promouvoir ses droits, le renforcement de la coordination entre les différentes parties concernées, ainsi que l'intervention en faveur des enfants en situation de danger». A cet égard, l'article 20 de cette loi prévoit l'élaboration d'un rapport annuel sur la situation des droits de l'enfant et l'état de mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant, afin de «renforcer le suivi et l'évaluation des efforts nationaux dans ce domaine». L'attention accordée à cette catégorie se traduit également par une série de mesures visant à renforcer le droit à l'éducation et aux soins, à développer les mécanismes de protection sociale, à lutter contre la violence, l'exploitation et la traite des enfants, ainsi qu'à améliorer la prise en charge des enfants en situation de handicap et de vulnérabilité. «Ces mesures visent à garantir la protection de leurs droits, le respect de leur dignité et l'égalité des chances en matière de développement et d'épanouissement». En conclusion, le CNDH a souligné que «le respect des droits de l'enfant et la préservation de son intérêt supérieur constituent une responsabilité partagée et un enjeu majeur pour bâtir une société homogène et un avenir prometteur». Pour rappel, la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant marque l'adoption, le 20 novembre 1989, par l'Assemblée générale des Nations unies, de la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE), qui a établi un cadre international intégré pour la protection et la promotion des droits de cette catégorie.

Les intempéries privent de nombreux Américains d'électricité

Des centaines de milliers d'Américains célèbrent jeudi la traditionnelle fête de Thanksgiving sans électricité en raison de violentes intempéries qui balayent l'est et le centre des Etats-Unis et ont provoqué l'annulation d'un grand défilé à New York. De fortes pluies, du vent violent et des inondations côtières frappent l'est du pays en ce jour férié aux Etats-Unis durant lequel quelque 80 millions de voyageurs sont attendus. Principale conséquence : plus de 840.000 foyers sont privés d'électricité, selon le site spécialisé PowerOutage, surtout en Pennsylvanie et Virginie (est) et dans le Missouri (centre), où il a neigé jusqu'à 30 centimètres par endroits. Dans le Maryland, l'autorité chargée de l'alimentation en eau d'une vaste zone urbaine, inquiète des conséquences des coupures de courant sur son réseau, a demandé à ses près de 2 millions de clients de réduire immédiatement leur consommation au robinet. Sur la côte du même Etat, à Ocean City, le toit d'un immeuble a été partiellement arraché, ont annoncé les pompiers de la ville, visiblement en raison du vent, tandis que les inondations provoquées par la forte houle pourraient mettre "des heures" à s'écouler, toujours selon les pompiers. Dans les aéroports, près de 400 vols ont été annulés et près de 2.000 sont en retard jeudi aux Etats-Unis, surtout dans l'est, selon le site de suivi FlightAware. Les autorités ont appelé à limiter les déplacements routiers. De nombreux grands ponts de la côte est ont été fermés, celui Commodore Barry près de Philadelphie et le long pont-tunnel de la Baie de Chesapeake, plus au sud. Dans le centre du pays, l'autorité des transports du Missouri a fait état sur les réseaux sociaux de nombreux axes couverts de neige. A New York ce jeudi, des milliers de curieux se massent habituellement le long des rues de Manhattan pour assister au célèbre défilé de Macy's, où d'immenses ballons gonflés à l'hélium, parfois hauts de plusieurs étages et à l'effigie de personnages de dessins animés ou de la culture populaire, flottent au-dessus de la foule. Mais "en raison des conditions météo, le 100e défilé" a été "déplacé à samedi", avaient annoncé mercredi les grands magasins Macy's. Lors d'une conférence de presse, le maire Zohran Mamdani a ensuite demandé aux New-Yorkais de "se préparer" pour la tempête, qui "sera violente", et mis en garde contre des chutes d'arbres ou de lignes électriques. Ce changement de date pour le célèbre défilé pose des questions d'organisation pour les milliers de personnes qui devaient participer, notamment les musiciens et les équipes techniques. "Notre équipe travaille désormais à résoudre des problèmes logistiques complexes pour que le défilé puisse avoir lieu samedi", a précisé l'entreprise Macy's. C'est la première fois dans l'histoire de l'événement que la parade est reportée. Elle avait toutefois été annulée trois années consécutives, en 1942, 1943 et 1944, pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1997, la parade n'avait pas été annulée malgré une météo capricieuse. De violentes rafales avaient fait perdre le contrôle de plusieurs immenses ballons gonflables, qui avaient dérivé au-dessus des rues de Manhattan.

ESPAGNE :

Le navire naufragé au large d'Ibiza va être "remorqué", "pas de fuite" d'hydrocarbures

Le navire ayant fait naufrage au large d'Ibiza en mer Méditerranée avec 7.000 tonnes de carburant à son bord va être "remorqué", a annoncé vendredi matin le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, assurant qu'il n'y avait "pas de fuite" d'hydrocarbures. "Nous verrons dans les prochaines heures et dans les prochains jours comment nous pouvons l'amener vers un port sûr qui nous permette de résoudre cette crise", a-t-il poursuivi lors d'un entretien à la chaîne de radio Cadena SER, sans préciser davantage son éventuelle destination. Vendredi, des plongeurs doivent dans un premier temps examiner "l'état structurel" du bateau dont un membre d'équipage est décédé lors du naufrage, selon les services de secours, avant toute validation du plan de sauvetage. Le Med Emre, un navire-citerne battant pavillon maltais de près de 120 m de long, a subi mercredi soir une voie d'eau pour une raison encore inconnue alors qu'il faisait route d'Algésiras vers Barcelone, transportant quelque 66.000 barils de produits raffinés, selon les données de suivi maritime. Son naufrage a fait craindre une possible marée noire dans cette zone située à environ 57 milles nautiques (106 km) à l'est de Valence et 30 milles (56 km) au nord de l'île d'Ibiza (56 km), où se chevauchent deux espaces de biodiversité protégés, d'après une ONG de défense des océans. Dans la foulée du naufrage, la Direction générale de la marine marchande a activé le Plan maritime national en situation 2 pour coordonner les opérations d'urgence. D'après les autorités, "il n'y a pas de fuite" de carburant dans l'eau.

ESPACE :

Lancement réussi de 36 satellites Amazon Leo à bord d'Ariane 6 Espace-technologies

Trente-six satellites de la constellation Amazon Leo ont été lancés avec succès à bord de la fusée européenne Ariane 6 mardi, depuis le port spatial européen de Kourou, en Guyane française, avant d'être placés environ deux heures plus tard en orbite terrestre basse, à une altitude d'environ 460 km. Dans un communiqué publié mardi, Arianespace a indiqué qu'il s'agissait de la dixième mission de lancement d'Ariane 6 depuis son vol inaugural en juillet 2024, et de sa quatrième mission pour le programme de satellites Amazon Leo. En septembre dernier, Amazon avait annoncé avoir commandé six lancements supplémentaires d'Ariane 6 dans sa configuration à quatre propulseurs d'appoint, portant à 24 le nombre total de missions sous contrat entre les deux entreprises. David Cavaillolès, directeur général d'Arianespace, a déclaré que son entreprise avait déjà placé 136 satellites Amazon Leo cette année. Ce nouveau succès démontre une nouvelle fois la capacité d'Arianespace à accompagner les projets de ses clients sur le long terme et à répondre aux besoins de déploiement de grandes constellations de satellites. Amazon Leo est le réseau satellitaire en orbite basse d'Amazon, qui vise à offrir une connectivité internet rapide et fiable aux populations actuellement non connectées aux réseaux existants.

Djamel Sedjati boucle l'année 2026 à la 2e place mondiale



rédité de 1438 unités à l'issue de la saison, l'athlète de 27 ans ne concède que 22 points au leader mondial de l'année, le Kényan Emmanuel Wanyonyi, qui conserve la première place avec 1 460 points. Le Canadien Marco Arop complète le podium annuel de la discipline au troisième rang avec 1 414 points. Ce classement de fin de saison vient couronner la régularité au plus haut niveau du détenteur du record d'Algérie (1:41.46) tout au long de l'exercice 2026, marqué notamment par son sacre lors de la première édition de l'Ultimate Championship à Budapest en septembre dernier (1:41.91) et sa médaille d'or aux Jeux méditerranéens de Tarente. Derrière le trio de tête, les Etats-Unis placent deux coureurs dans le top 5 annuel avec Brandon Miller (4e, 1 370 pts) et Cooper Lutkenhaus (5e, 1 366 pts). Cinq athlètes européens complètent le top 10 de fin d'année : l'Irlandais Mark English (6e, 1 350 pts), l'Espagnol Mohamed Attaoui (7e, 1 348 pts), le Britannique Max Burgin (8e, 1 343 pts), le Belge Eliott Crestan (9e, 1 340 pts) et le Français Yanis Meziane (10e, 1 323 pts).

BASKET-BALL :

Le Cinq national en stage à Aïn Bénian



Le Cinq national est à pied d'œuvre. Selon la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), la sélection masculine a entamé mardi dernier à Aïn Benian (Alger) un premier stage jusqu'au 30 novembre afin de préparer les éliminatoires de l'AfroCan, prévues en mars prochain face à la Libye dans la Zone 1 de FIBA Afrique. Pour lancer ce cycle, le sélectionneur Ali Bouziane a convoqué 19 joueurs issus en grande majorité du championnat national, avec une forte ossature fournie par le NB Staouéli (4), l'USM Alger (3), le WO Boufarik (3) et le Rouiba CB (3), épaulés par Patrick Renane (RCBC Danemark). Ce premier volet laissera directement place à un second stage, du 30 novembre au 8 décembre, rythmé par trois rencontres amicales pour ajuster les automatismes et souder le collectif. À la différence de l'AfroBasket, l'AfroCan privilégie les talents évoluant sur le continent, d'où le choix logique d'un effectif ancré dans la Superdivision locale. Programmée du 2 au 11 juillet 2027 au Rwanda avec 12 sélections réparties en quatre poules, la phase finale verra ses qualifiés désignés à l'issue des tournois zonaux disputés d'octobre 2026 à juin 2027.

CAF Awards 2026 :

Trois Algériens nominés pour le prix du plus beau but de l'année

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé, mercredi soir, les nominations dans les différentes catégories des CAF Awards 2026, dont celle du plus beau but de l'année, où trois Algériens sont en lice pour décrocher le prix.



Il s'agit de l'ailier de l'équipe nationale Adil Boulbina, du milieu offensif du MC Alger, Zinédine Ferhat et de la capitaine de la sélection féminine, Marine Dafeur. Boulbina est en lice grâce à son but décisif inscrit face à la RD Congo (1-0, après prolongation), en huitième de finale de la CAN-2025. Cette réalisation avait permis aux Verts de valider leur billet pour les quarts de finale de la compétition. De son côté, le milieu offensif du MC Alger Zinédine Ferhat, a été retenu pour son but marqué lors de la rencontre face à Al-Hilal du Soudan (2-1), en phase de groupes de la Ligue des Champions. Chez les dames, la capitaine de la sélection féminine, Marine Dafeur figure également dans la liste pour sa réalisation lors du match de la sélection algérienne face au Kenya (2-0), à la CAN-2026. En dehors des trois représentants algériens, deux Sud-Africains sont également nominés : Aubrey Modiba et Teboho Mokoena, tous deux pour leurs buts inscrits lors de la confrontation entre Mamelodi Sundowns et l'AS FAR. Le Cameroun est, pour sa part, représenté par deux joueuses, Grace Mendoua et Maeva Nyadjou, nominées pour leurs réalisations à la CAN féminine 2026. A noter que l'USM Alger figure aussi parmi les nominés des CAF Awards 2026, dans la catégorie du meilleur club masculin de l'année, à la faveur de son sacre en Coupe de la Confédération. La cérémonie de remise des trophées se tiendra le 2 décembre prochain à Lagos, au Nigeria.

PRESIDENCE DE LA FIFA — ÉLECTION DU 18 MARS 2027 :

Kozo Tashima joue la carte de la rupture et du mandat unique



À quatre mois du 77e Congrès de la FIFA, prévu le 18 mars 2027 à Rabat (Maroc), le candidat japonais Kozo Tashima a abattu une carte forte mercredi à Tokyo : s'il est élu, l'ancien patron du football nippon s'engage à n'exercer qu'un seul mandat de quatre ans pour réformer l'instance mondiale. Dans une campagne présidentielle qui s'annonce plus politique que jamais, Kozo Tashima entend incarner une alternative de transition. À 69 ans, celui qui est aujourd'hui président d'honneur de la Fédération japonaise (JFA) a annoncé hier devant la presse tokyoïte vouloir « restaurer l'intégrité » de la FIFA et s'attaquer en priorité à sa gouvernance. « Je suis en train de rédiger un programme électoral, mais en substance, je prévois d'exercer un seul mandat de quatre ans », a-t-il affirmé, promettant de concentrer ce passage sur la transparence des processus internes. Le scrutin de Rabat marquera un tournant institutionnel : pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir en février 2016, après avoir été réélu sans opposition en 2019 et en 2023 , Gianni Infantino devra affronter des rivaux dans les urnes. Trois dossiers ont en effet été déposés avant la clôture des candidatures et transmis à la commission électorale, qui statuera sur leur recevabilité d'ici au 18 février 2027 : ceux du président sortant italo-suisse, de Kozo Tashima et du président de la Fédération française de football (FFF), Philippe Diallo (63 ans). Si Infantino brigue un quatrième mandat jusqu'en 2031, rendu possible par une décision du Conseil de la FIFA excluant sa première période écourtée (2016-2019) du plafond statutaire de trois mandats , son bilan suscite de vives crispations, notamment en Europe. L'instance continentale lui reproche pêle-mêle sa gestion jugée verticale et son projet avorté (FIFA Forward Enterprise), qui visait à ouvrir à des investisseurs privés les droits commerciaux des grandes compétitions, dont la Coupe du monde. C'est d'ailleurs avec l'appui affiché de l'UEFA que Philippe Diallo s'est lancé dans la course.

Vers une alliance Tashima – Diallo face au bloc Infantino ?

Conscients qu'une division des voix de l'opposition ferait le jeu du président sortant, Kozo Tashima et Philippe Diallo multiplient d'ailleurs les signaux d'ouverture en vue d'une éventuelle alliance ou coordination stratégique.Reste que déloger Gianni Infantino s'apparente à un défi immense. Malgré les remous européens, le dirigeant de 56 ans dispose d'une base électorale très solide à travers les 211 associations membres appelées à voter à bulletins secrets. Il peut notamment compter sur le soutien réaffirmé de la CONMEBOL (10 pays), de l'Union arabe de football (UAFA, 22 associations), de la zone Caraïbes (CFU), mais aussi sur l'appui de nombreuses fédérations africaines de la CAF, réitéré le week-end dernier à Abuja par Patrice Motsepe. Cela, sachant que la CAF compte 54 fédérations au total.

HANDIBASKET (3X3)/COUPE DU MONDE :

La sélection féminine algérienne réussit ses débuts face à l'Afrique du Sud



La sélection nationale féminine de handibasket (3x3) a réussi ses débuts à la première édition de la Coupe du monde Open de la discipline, en s'imposant devant son homologue sud-africaine sur le score de 9 à 5, jeudi au Caire, pour le compte de la première journée du groupe A, qui comprend également l'Egypte (pays hôte) et le Canada. La composition des deux groupes a été réajustée par le comité d'organisation, à la suite du forfait du Libéria. Ainsi, la sélection suisse, initialement versée dans le groupe A, a été transférée dans le groupe B, aux côtés du Brésil, de l'Espagne et du Kenya. Face à l'Afrique du Sud, le quatuor algérien, composé de Djamila Khemgani, Fatima Bouzidi, Kheira Zairi et Fatima Khaled, a bien maîtrisé sa rencontre, disputée en 10 minutes, en prenant rapidement l'avantage dès les premières secondes pour conserver son avance jusqu'au coup de sifflet final. Cette entrée en matière encourageante permet aux coéquipières de la capitaine Khemgani d'aborder avec confiance la suite de cette compétition mondiale, qu'abrite l'Egypte du 25 au 28 novembre, avec la participation des sélections masculines et féminines. Dirigée par l'entraîneur Youcef Houri, la sélection algérienne disputera son deuxième match face au Canada, vendredi à 11h45, avant de donner la réplique à l'Egypte à 17h10. De leur côté, les sélections égyptienne et canadienne s'affronteront dans quelques heures, à l'issue de la cérémonie d'ouverture. Cette participation constitue une nouvelle étape dans le parcours du basket-ball féminin en fauteuil roulant en Algérie, offrant aux joueuses l'occasion d'acquérir davantage d'expérience et de se mesurer au niveau international, dans le cadre des efforts visant à développer cette discipline et à renforcer sa présence sur la scène mondiale. Après leur sacre continental, les joueuses algériennes ambitionnent de représenter dignement les couleurs nationales et de réaliser un parcours honorable lors de ce rendez-vous mondial. A noter que les rencontres de handibasket (3x3) se disputent en une seule période de 10 minutes ou jusqu'à ce qu'une équipe atteigne 21 points. Les paniers valent un point à l'intérieur de l'arc et deux points au-delà, tandis que chaque lancer franc réussi rapporte un point. En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, une prolongation est disputée, remportée par la première équipe à inscrire deux points. Chaque équipe dispose par ailleurs de 12 secondes pour conclure une attaque. Programme des matchs restant de l'Algérie dans le groupe A (heure algérienne): Vendredi 27 novembre 2026 : Algérie - Canada (11h45) Algérie - Egypte (17h10).

COUPE DE LA CAF :

Le programme complet de la première journée, les grandes affiches lancent la bataille continentale

La bataille pour la succession de l'USM Alger est officiellement lancée. La Coupe de la Confédération africaine de football 2026-2027 ouvre sa phase de groupes ce vendredi 27 novembre, avec une première journée répartie sur trois jours et sept rencontres au programme.



Tenant du titre, le club algérien entame la défense de sa couronne à domicile, tandis que deux autres anciens vainqueurs, Al Ahly et le Raja Casablanca, figurent parmi les principaux candidats à suivre. Entre clubs historiques, prétendants ambitieux et formations désireuses de se faire une place sur la scène continentale, cette nouvelle campagne promet une lutte particulièrement disputée. Un huitième rendez-vous devra toutefois attendre la résolution d'un dossier de qualification encore en suspens dans le groupe C. L'USMA remet sa couronne en jeu. C'est avec le statut de championne en titre que l'USM Alger aborde cette nouvelle édition. Les Rouge et Noir ont décroché leur deuxième Coupe de la Confédération en mai dernier, au terme d'une finale particulièrement intense face au Zamalek. Après deux manches conclues sur un score cumulé de 1-1, les Algérois avaient finalement remporté la séance des tirs au but (8-7) au Caire. Déjà sacrée en 2023, l'USMA possède désormais l'occasion de confirmer son installation parmi les références de cette compétition. Pour lancer sa campagne, la formation algérienne recevra l'AS Real de Bamako, dimanche au stade du 5-Juillet-1962. Une première affiche importante pour des Usmistes qui auront l'avantage du terrain et voudront éviter toute mauvaise surprise devant leur public. Le club malien, de son côté, arrive avec l'ambition de bousculer le tenant du titre et de réussir une entrée en matière convaincante dans un groupe particulièrement relevé. L'autre rencontre de cette poule opposera le CS Sfaxien aux Black Bulls du Mozambique. Triple vainqueur de l'épreuve, le club tunisien dispose d'une expérience continentale considérable et cherchera à faire valoir son vécu face à une formation mozambicaine qui entend franchir un nouveau cap. Avec deux anciens champions dans le même groupe, la bataille pour les premières places s'annonce déjà intéressante.

Al Ahly et le Raja, deux références réunies dans le groupe A

Le groupe A sera l'une des principales attractions de cette phase de groupes. Il réunit deux clubs au palmarès continental particulièrement fourni : Al Ahly et le Raja Casablanca. Les deux formations ne s'affronteront pas dès cette première journée, mais leurs entrées en lice respectives donneront un premier aperçu de leurs ambitions. Le Raja ouvrira le bal samedi face à l'ASKO Kara, au complexe Mohammed-V. Double vainqueur de la Coupe de la Confédération, en 2018 puis en 2021, le club marocain cherchera à profiter de l'avantage du terrain pour débuter sur une note positive. En face, la formation togolaise tentera de jouer les trouble-fêtes et de confirmer les progrès qui lui ont permis d'atteindre cette phase de la compétition. De son côté, Al Ahly retrouvera une épreuve qu'il avait remportée en 2014. Le club cairote accueillera le Primeiro de Agosto dimanche au stade international du Caire. Habitué aux grands rendez-vous africains, le géant égyptien partira avec les faveurs des pronostics, mais devra se méfier d'un adversaire angolais qui aura l'occasion de se mesurer à l'une des formations les plus titrées du continent. Avec deux anciens vainqueurs réunis dans la même poule, chaque point pourrait peser lourd dans la course à la qualification. La moindre contre-performance face aux deux autres membres du groupe risquerait de compliquer les ambitions de ces favoris.

Le groupe B entre expérience et découverte

Le groupe B proposera également deux confrontations intéressantes. La première aura lieu dès ce vendredi, avec l'opposition entre Azam FC et Al Ahli Tripoli. Les Tanzaniens accueilleront les Libyens à Zanzibar, dans une rencontre qui permettra aux deux formations de prendre leurs premiers repères avant d'affronter les autres équipes de la poule. L'autre affiche mettra aux prises l'AS FAR à Durban City, samedi à Rabat. Les Marocains auront l'avantage de recevoir une formation sud-africaine qui découvre la phase de groupes de la Coupe de la Confédération. Pour Durban City, cette première participation représente une étape importante dans son développement continental. Mais le défi sera de taille face à un adversaire marocain habitué aux compétitions africaines et déterminé à jouer les premiers rôles. Cette confrontation constituera donc un premier véritable test pour les Sud-Africains, qui tenteront de démontrer qu'ils ont les arguments nécessaires pour rivaliser à ce niveau.

Le groupe C attend encore son dernier participant

Le groupe C présente une particularité : sa composition définitive n'est pas encore connue. Seuls l'AS Maniema Union, Singida Black Stars et les Zambiens de Red Arrows sont assurés de figurer dans cette poule. Le dernier billet dépend encore de l'issue du tour préliminaire opposant le CR Belouizdad à l'AS Douanes de Mauritanie, dont le déroulement a été retardé. En attendant le dénouement de ce dossier, Maniema Union et Singida Black Stars lanceront leurs campagnes respectives dimanche à Kinshasa. Les Congolais, qui avaient atteint les quarts de finale lors de la précédente édition avant d'être éliminés par l'USMA, chercheront à confirmer leur progression. Les Tanzaniens, eux, tenteront de prendre un bon départ dans un groupe où la lutte pour les deux premières places pourrait rapidement s'intensifier. Le vainqueur de la confrontation préliminaire entre le CR Belouizdad et l'AS Douanes rejoindra donc cette poule et devra ensuite affronter Red Arrows. La CAF n'a pas encore communiqué la date de cette rencontre. Pour le football algérien, l'enjeu reste important : le CRB peut encore offrir au pays un deuxième représentant dans cette phase de groupes, aux côtés du tenant du titre. Le vainqueur de la Coupe de la Confédération remportera une prime de 4 millions de dollars, tandis que les deux premiers de chacun des quatre groupes décrocheront leur qualification pour les quarts de finale. La phase de groupes comptera six journées, programmées entre le 27 novembre 2026 et le 24 janvier 2027. Pour l'USM Alger, l'objectif est clair : confirmer son statut et tenter de conserver un trophée qu'elle a mis plusieurs années à retrouver. Pour Al Ahly et le Raja, il s'agira de transformer leur expérience continentale en résultats dès les premières journées. Mais dans une compétition où les déplacements et les confrontations face à des adversaires moins médiatisés peuvent s'avérer piégeux, aucun favori ne pourra se permettre de prendre son groupe à la légère. La course à la couronne africaine reprend, et le champion algérien entend bien rester au sommet.

***Dimanche 29 novembre**
14h00 : AS Maniema Union – Singida Black Stars (groupe C)
17h00 : Al Ahly – Primeiro de Agosto (groupe A)
17h00 : CS Sfaxien – Black Bulls (groupe D)
20h00 : USM Alger – AS Real de Bamako (groupe D)

ALGERIE :

La FAF contacte Lopetegui… Objectif sélectionneur, ou intermédiaire ?

Trois mois après, le feuilleton du sélectionneur est relancé en Algérie. Alors que Brahim Hemdani peine à convaincre depuis sa prise de fonctions, la Fédération algérienne (FAF) a pris contact avec Julen Lopetegui. Mais les intentions de l'instance pourraient être tout autres. Propulsé à la tête des Fennecs à la suite du départ de Vladimir Petkovic, Brahim Hemdani peine à faire l'unanimité. Malgré un bilan comptable correct sur le papier (trois victoires, un nul et une défaite), l'ancien milieu de terrain de l'OM est contesté pour les prestations de son équipe. La lourde défaite concédée au Togo (0-3), le 17 novembre dernier, a particulièrement fragilisé sa position.

Julen Lopetegui ouvert à la discussion

Alors que Hemdani aurait refusé de démissionner, estimant être toujours en mesure de remplir sa mission de qualifier l'Algérie pour la CAN 2027, la FAF semble déjà préparer la suite. Selon les informations de DZfoot, l'instance présidée par Walid Sadi a pris contact avec Julen Lopetegui. Actuel sélectionneur du Qatar, le technicien espagnol serait disposé à discuter avec la fédération algérienne. Sous contrat jusqu'au 21 mars 2027, l'ancien entraîneur du Real Madrid et du FC Séville ne devrait pas renouveler. Et se trouve lui aussi dans une situation délicate, après trois défaites consécutives avec la sélection qatarienne. Walid Regragui semble être le favori à sa succession.

MERCATO :

Un nouveau géant européen s'intéresse à Ibrahim Maza

Ibrahim Maza est dans le viseur du Bayern Munich. Le milieu offensif algérien du Bayer Leverkusen figure parmi les trois joueurs de Bundesliga que le club bavarois surveille attentivement en prévision des prochains mercatos, selon les informations du journaliste Graeme Bailey.

Maza ciblé par le géant bavarois

Le Bayern Munich a étendu sa cellule de recrutement jusqu'à Ibrahim Maza. D'après le journaliste Graeme Bailey, réputé pour ses sources solides sur le marché des transferts, le club de Munich a placé l'international algérien sur sa liste de surveillance. Le milieu offensif de Leverkusen est identifié parmi trois talents de Bundesliga que le Bayern entend suivre de près en amont des prochaines fenêtres de transferts. Cette démarche de renseignement illustre la méthode bien rodée du Bayern, habitué à cibler ses recrues longtemps à l'avance au sein même du championnat allemand. Ibrahim Maza, par ses qualités techniques et sa capacité à peser dans le jeu offensif, coche visiblement plusieurs cases dans la grille d'évaluation bavaroise.

Un signal fort pour le Fennec de Leverkusen

L'intérêt du Bayern Munich envoie un signal fort sur la valeur marchande et sportive d'Ibrahim Maza. Évoluant sous les couleurs du Bayer Leverkusen, club champion d'Allemagne en titre, le milieu algérien s'est installé comme une référence à son poste en Bundesliga. Être pisté par le mastodonte bavarois, c'est une reconnaissance supplémentaire pour un joueur qui monte en puissance sur la scène européenne.

Le Mans sécurise l'avenir d'Adil Bourabaa pour les prochaines saisons

Le Mans FC a prolongé Adil Bourabaa jusqu'en juin 2029 afin de protéger ses intérêts financiers et sportifs. Le club mansois a confirmé la nouvelle dans un communiqué publié sur son site officiel. L'attaquant algérien sortait d'une première année réussie depuis son arrivée de Beauvais, alors en quatrième division, suivie de cinq matchs de Ligue 1 avec trois buts et deux passes décisives, ainsi que d'une première sélection avec l'Algérie. Une blessure a interrompu cette dynamique sur le terrain, mais la cote du joueur sur Transfermarkt atteint désormais 3,5 millions d'euros, contre 500 000 euros auparavant. Cette revalorisation explique la décision du club de verrouiller la durée du contrat avant d'éventuelles sollicitations extérieures. En associant cette prolongation jusqu'en 2029 à un bon de sortie envisagé pour les prochains mois, la direction mancelle cherche un équilibre entre stabilité immédiate et monétisation future. Si des prétendants passent à l'action, le club disposera ainsi d'une position de négociation plus solide pour un transfert conséquent. Très bientôt, Le Mans disputera son match de la 12e journée du championnat de France face à Lille.

ALG (F) :

Algérie – Nigéria, terminer l'année en beauté

La sélection algérienne féminine s'apprête à disputer deux gros matchs amicaux contre l'un des ténors africains, histoire de terminer en beauté l'année et poursuivre son cycle de progression en perspective des prochaines échéances. L'année 2027 est une année charnière pour le football féminin algérien, notamment pour la sélection A qui disputera l'été prochain et pour la première fois de son histoire la Coupe du Monde de la FIFA – Brésil 2027, mais également un match important contre le Burkina Faso, en février – mars, dans le cadre des éliminatoires des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. Pour poursuivre la préparation de ces deux échéances, la sélection nationale conduite par Farid Benstiti effectue depuis le 24 novembre son dernier stage de l'année au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa avec au programme deux matchs amicaux contre le Nigéria, l'un des ténors du continent avec ses 10 titres en Coupe d'Afrique des nations sur



les 14 éditions disputées jusqu'ici. La première rencontre est prévue le lundi 30 novembre (18h00) au stade du 5 juillet 1962, à Alger, alors que la seconde se déroulera le 4 décembre (17h00) au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou. Pour se faire, le sélectionneur national a convoqué 25 joueuses avec pratiquement le même groupe où l'on note toutefois le retour de Ghoutia Karchouni (Servette FCCF, Suisse) qui a récupéré de sa blessure et retrouve la sélection avec un grand bonheur, mais également la gardienne Amira Benaissa (FC Fleury 91, France) absente lors du stage du mois d'octobre et les deux rencontres face à la Centrafrique (8 – 0 et 7 – 0).

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES :

« La Palestine est une cause centrale et cruciale constituant un élément essentiel de l'équation de la sécurité et de la stabilité régionales »

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a réaffirmé, jeudi, la position constante et claire de l'Algérie à l'égard de la cause palestinienne, en tant que cause "centrale et cruciale" constituant un élément essentiel de l'équation de la sécurité et de la stabilité régionales.



Lors d'une conférence de presse qu'il a animée au siège du ministère des Affaires étrangères, M. Attaf a précisé que "la position de l'Algérie demeure constante et claire, partant du principe que la cause palestinienne n'est pas un simple détail dans la liste des questions de la région, mais une cause centrale et cruciale constituant un élément essentiel de l'équation de la sécurité et de la stabilité régionales". Dans un contexte international marqué par la multiplication des tentatives visant à occulter cette réalité, à la contourner et à passer outre les droits nationaux du peuple palestinien, M. Attaf a rappelé ce que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ne cesse de souligner, à savoir "l'attachement de l'Algérie au droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant et souverain, avec El-Qods comme capitale, conformément aux résolutions pertinentes de la légalité internationale". "Comment peut-on parler de sécurité et de stabilité régionales durables alors que le peuple palestinien demeure privé de ses droits nationaux légitimes, que l'occupation persiste et que les souffrances des civils se poursuivent?", a déploré le ministre d'Etat. Par ailleurs, "les développements dans la région du Golfe et de la mer Rouge exigent également la plus grande prudence et un sens aigu de responsabilité", a poursuivi M. Attaf, assurant que l'Algérie "suit avec une profonde inquiétude les répercussions de l'escalade qui touche les pays de la région et réitère sa solidarité avec les pays victimes d'agressions ou de menaces contre leur sécurité, leur souveraineté et leur intégrité territoriale". Dans ce cadre, le ministre d'Etat a rappelé "la condamnation par l'Algérie des attaques indiscriminées visant le Royaume d'Arabie saoudite et ciblant ses infrastructures vitales et civiles", réaffirmant "le soutien et la pleine solidarité de l'Algérie avec le Royaume dans la défense de sa souveraineté, de sa sécurité et de l'intégrité de son territoire". "La région n'a pas besoin de nouveaux foyers de tension, mais a plutôt un besoin urgent d'un arrêt immédiat de l'escalade, de faire prévaloir la raison et de trouver des solutions politiques aux problèmes existants à travers un dialogue constructif entre ses pays", a-t-il soutenu, soulignant, par ailleurs, que "les tentatives visant à porter atteinte à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale du Yémen et de la Somalie, ainsi qu'à attiser les divisions et les conflits entre les citoyens d'un même pays, menées par des puissances étrangères aux agendas suspects, méritent une ferme condamnation et exigent de renouveler notre soutien à l'unité et à l'intégrité des deux pays frères".

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA:

Les femmes de Ghaza continuent de payer un lourd tribut



Le nombre de foyers dirigés par des femmes dans la bande de Ghaza a doublé depuis le début de l'agression sioniste génocidaire contre l'enclave palestinienne, montre des données dévoilées par le ministère des Affaires féminines de Ghaza. Celles-ci sont désormais à la tête de près d'un foyer sur quatre, selon le ministère Mercredi, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le ministère a estimé à 28.224 le nombre de femmes ayant perdu leur mari pendant l'agression sioniste génocidaire. Les meurtres de femmes et de filles se sont également poursuivis après l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu, le 10 octobre 2025. Entre cette date et le 1er octobre 2026, 274 femmes et filles sont tombées en martyres dans des attaques sionistes et 1.473 autres ont été blessées, selon un rapport publié mercredi par Amnesty International, qui cite le ministère de la Santé de Ghaza. En avril, ONU Femmes a indiqué que les frappes aériennes et les offensives terrestres sionistes avaient tué plus de 38.000 femmes et filles entre octobre 2023 et décembre 2025, soit au moins 47 décès par jour en moyenne. Près de 11.000 femmes et filles ont également été victimes de handicaps permanents, indique l'organisation. Plus de 150 ordres d'évacuation émis par l'occupation sioniste ont entraîné le déplacement de près d'un million de femmes et de filles, relève le ministère des Affaires féminines de Ghaza. Le ministère note en outre, que 702.000 femmes et filles seront confrontées à une insécurité alimentaire aiguë au cours du second semestre 2026. Amnesty International a documenté des cas de femmes contraintes d'accoucher dans des lits partagés ou directement sur le sol des hôpitaux. Des médecins ont pratiqué des césariennes pendant des coupures d'électricité, avec des réserves limitées d'anesthésiants et sans possibilité de garantir des conditions stériles. Certaines femmes ont été contraintes de fuir à nouveau alors qu'elles se remettaient encore de leur accouchement. Les attaques sionistes contre l'hôpital Al-Shifa, dans la ville de Ghaza, ainsi que le siège de l'établissement en novembre 2023, ont contribué à la mort de huit bébés prématurés, fait savoir Amnesty International, ajoutant que 31 autres nourrissons ont été séparés de leurs mères et privés de l'accès à des traitements vitaux. Le ministère des Affaires féminines de Ghaza fait état également de 4.000 fausses couches au cours des six premiers mois de 2026, soit trois fois plus que pendant les six mois précédents.

CISJORDANIE OCCUPEE :

L'entité sioniste ferme plusieurs accès à Ramallah et Al-Bireh

Les forces d'occupation sionistes ont fermé, jeudi soir, plusieurs accès menant au gouvernorat de Ramallah et Al-Bireh, en Cisjordanie occupée, a rapporté vendredi l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon des sources locales, citées par Wafa, "les forces d'occupation sioniste ont fermé le point de contrôle d'Ein Siniya, au nord-est du gouvernorat, interdisant aux citoyens d'entrer dans la zone ou d'en sortir". Elles ont également fermé le poste de contrôle d'Atara et en ont installé un nouveau près de Rawabi, au nord-ouest du gouvernorat. Par ailleurs, les forces d'occupation sionistes ont fermé le point de contrôle militaire de Jaba, situé entre les gouvernorats d'El Qods occupée et de Ramallah, bloquant ainsi le passage des citoyens et des véhicules.

CISJORDANIE OCCUPÉE :

Les agressions sionistes contre le secteur de la santé ont augmenté de 350 %

Les agressions sionistes contre les services et les professionnels de la santé en Cisjordanie occupée ont augmenté de 350 % depuis le 7 octobre 2023, date à laquelle l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a été déclenchée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Le nombre d'incidents perpétrés par l'armée de l'occupation sioniste contre les services et les professionnels de la santé en Cisjordanie occupée est passé de 93 en 2022 à 422 en 2024, soit une augmentation de plus de 350 %, a précisé Wafa, citant un communiqué d'une organisation de médecins solidaires avec la Palestine. Le document fait état de cas où des secouristes ont été frappés, menacés par des armes, ou ont vu leur accès aux blessés et aux malades entravé, y compris dans des situations nécessitant une intervention médicale urgente. Parallèlement, le nombre de barrages et d'obstacles restreignant les déplacements des Palestiniens en Cisjordanie occupée est passé de 642 en juin 2023 à 925 en décembre 2025, soit une augmentation d'environ 44 %, ce qui rend plus difficile l'accès des équipes médicales aux situations d'urgence. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recensé de son côté 233 agressions sionistes contre les services de santé en Palestine occupée au cours de l'année 2025, dont 165 ont visé des moyens de transport médical.

PALESTINE OCCUPEE :

Trois Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sionistes à El Khalil

Les forces d'occupation épaulées par des colons sionistes ont arrêté, vendredi, trois Palestiniens au cours d'une incursion dans les localités de Yatta et d'al-Tabaqa, au sud-ouest d'El Khalil, en Cisjordanie occupée, a rapporté 'agence de presse palestinienne Wafa. Selon des témoins, cités par Wafa, un groupe de colons armés a attaqué des agriculteurs alors qu'ils labouraient leurs terres dans la zone d'al-Farsh, au sud de Yatta. Les forces d'occupation ont ensuite fait irruption dans le secteur et arrêté trois agriculteurs, dont deux frères. Les mêmes sources ont indiqué que les colons sionistes ont également sectionné et endommagé une partie de la clôture entourant les terres, avant d'arracher et de couper plusieurs arbres. Dans le village d'al-Tabaqa, au sud-ouest d'El Khalil, les forces d'occupation sioniste ont fait irruption dans plusieurs maisons, qu'elles ont fouillées et saccagées, a-t-on ajouté. A noter que les villes, localités et camps de réfugiés de la Cisjordanie et d'El Qods occupées sont quotidiennement le théâtre de raids et d'incursions menés par les forces d'occupation sionistes.

ED DIWAN Quotidien national d'informations culturelles

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES:

"La relation de l'Algérie avec la rive nord de la Méditerranée revêt une importance stratégique particulière "

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a indiqué, jeudi, que la relation de l'Algérie avec la rive nord de la Méditerranée revêt une importance stratégique particulière, soulignant que l'Algérie considère la région méditerranéenne comme un espace au service des intérêts communs et de la coopération mutuelle.



Lors d'une conférence de presse animée au siège du ministère des Affaires étrangères, le ministre d'Etat a précisé que la relation de l'Algérie avec la rive nord de la Méditerranée revêt une "importance stratégique particulière, axée sur les relations économiques, au regard de l'interdépendance entre l'Algérie et l'Union européenne", ajoutant que l'Algérie considère la région méditerranéenne comme un "espace au service des intérêts communs et de la coopération mutuelle, et non un espace pour imposer, de façon unilatérale, les orientations ou les intérêts d'une partie au détriment de ceux d'une autre partie". Dans ce contexte, le ministre d'Etat a indiqué que "le partenariat avec l'UE demeure l'un des dossiers prioritaires et extrêmement sensible pour nous, notamment au regard des dysfonctionnements, des divergences et des déséquilibres générés par l'expérience pratique de la mise en œuvre de l'accord d'association, lesquels nécessitent une évaluation objective, un traitement sérieux et une rectification ciblée". Il a rappelé, à cet égard, que "l'Union européenne est le premier partenaire commercial de l'Algérie, avec des échanges commerciaux représentant près de la moitié du volume de notre commerce extérieur. Toutefois, le volume de ces échanges ne reflète pas, à notre appréciation, les potentialités disponibles, outre le fait qu'il ne s'accompagne pas d'investissements productifs, de transfert de technologie ni de renforcement des partenariats industriels et de développement". L'Algérie, a-t-il dit, aspire à "un partenariat équilibré, fondé sur les intérêts mutuels, la réciprocité et le respect, et permettant à chaque partie de tirer véritablement profit des avantages qu'offre l'accord d'association". Partant de ce principe, le ministre a exprimé son refus de voir ce partenariat se transformer en "moyen de pression, de chantage ou d'ingérence dans les choix souverains de notre pays ou dans la nature de ses relations avec ses autres partenaires". Il a également souligné que le traitement des déséquilibres ou des divergences liés à la mise en œuvre de l'accord d'association "doit s'opérer dans le cadre des institutions et des mécanismes contractuels créés à cet effet, à leur tête le Conseil d'association algéro-européen, dont il n'est plus acceptable qu'il ne se réunisse pas depuis 2020", précisant que "s'il existe des divergences de vues et des griefs d'une partie à l'égard de l'autre, le cadre naturel pour les traiter est la table du dialogue institutionnel et non les tribunes médiatiques, les fuites dans la presse ou les agissements unilatéraux". "Il est inacceptable et déraisonnable que le volume des investissements européens en Algérie n'ait pas dépassé les 17 milliards de dollars depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association en 2005, alors que le volume des échanges commerciaux bilatéraux a dépassé les 1.000 milliards USD", a-t-il soutenu. Il a également mis en avant la nécessité de "tenir compte des profondes transformations structurelles qu'a connues la structure de l'économie algérienne, devenue aujourd'hui plus diversifiée, certaines dispositions et clauses de l'accord d'association n'étant plus en phase avec la nouvelle réalité économique de notre pays ni avec ses ambitions en matière de diversification de ses exportations". Le ministre d'Etat a affirmé qu'il "convient de prendre au sérieux les préoccupations algériennes relatives aux entraves et restrictions imposées à l'accès des produits nationaux aux marchés européens, d'autant que certaines de ces mesures soulèvent des interrogations sérieuses et légitimes quant à leur conformité avec les engagements censés régir les relations commerciales entre les deux parties", citant à cet égard l'exemple le plus marquant, à savoir "les mesures européennes entrées en vigueur au mois de juillet dernier, portant sur la restriction des importations de certains produits sidérurgiques, et qui ont fixé pour l'Algérie un quota estimé à 66.000 tonnes contre des exportations et une part de marché qui avaient dépassé les 630.000 tonnes au cours de l'année 2025, soit l'équivalent de près de 10 %". Il a précisé, à ce sujet, que les effets de cette mesure unilatérale "se sont répercutés de manière directe et signifiante sur les exportations algériennes, qui ont enregistré un recul de plus de 80% au cours des quatre (4) derniers mois, la baisse ayant même atteint, durant le mois d'octobre écoulé, un taux de 99,76 % par rapport au même mois de l'année 2025". "Cette restriction n'est qu'un exemple qui s'applique aussi à nos exportations de ciment, de produits alimentaires, de produits agricoles et autres", a-t-il ajouté, relevant que "ces faits soulèvent une question essentielle sur la nature du partenariat existant: sommes-nous face à un accord visant à instaurer un espace commercial équilibré et équitable pour les deux rives, ou bien face à une relation où les marchés s'ouvrent conformément aux règles du partenariat lorsqu'il s'agit des exportations européennes, mais se ferment ou se resserrent lorsqu'il s'agit des produits algériens?". Cette évaluation objective, a-t-il poursuivi, "a conduit Monsieur le président de la République à conclure à la nécessité de réviser l'Accord d'association, afin qu'il réalise l'objectif pour lequel il a été créé, à savoir l'établissement d'un partenariat équilibré préservant le droit de tous au développement, et fondé sur les intérêts mutuels et le respect réciproque". Au terme de la conférence de presse, M. Attaf a fait savoir que le dénominateur commun des différents dossiers abordés en ce jour, est que "l'Algérie fait face à un environnement régional et international marqué par de profondes mutations, une recomposition des rapports de force, l'émergence de nouvelles alliances et de nouveaux blocs, et par des défis croissants qui imposent aux Etats de revoir leurs outils et de développer leurs modes de gestion des développements actuels". Il a également affirmé que "la priorité de l'Algérie demeurera toujours la défense de ses intérêts vitaux, la préservation de sa sécurité et de sa stabilité, le renforcement de sa capacité d'influence et d'initiative, ainsi que la consolidation de sa place en tant que partenaire fiable, ouvert et actif dans son entourage régional et sur la scène internationale", tout en précisant que "l'Algérie ne cherche pas à se frayer une place dans le monde au détriment d'autres pays, mais œuvre à consolider sa position grâce à l'indépendance de sa décision, à la crédibilité de ses positions, à l'efficacité de sa diplomatie, à sa capacité à défendre ses intérêts par tous les moyens légitimes et à contribuer de manière positive et active au règlement des crises et des questions internationales ayant un impact direct ou indirect sur notre pays".

EXPLOSION ET INCENDIE EN EGYPTE :

Le président du Parlement africain présente ses condoléances

Le président du Parlement africain, Fateh Boutbig, a adressé un message de condoléances à la République arabe d'Egypte, à la suite du tragique accident provoqué par une explosion et un incendie survenus mercredi dans le gouvernorat de Gizeh, faisant 31 morts et 21 blessés. "A la suite du tragique accident provoqué par une explosion et un incendie survenus dans le gouvernorat de Gizeh, en République arabe d'Egypte, pays frère, qui a fait plusieurs victimes et blessés, Dr Fateh Boutbig, président du Parlement africain, exprime, en son nom personnel et au nom des membres du Parlement africain, sa profonde tristesse et sa vive compassion face à cette douloureuse tragédie", lit-on dans le message de condoléances. "Le président du Parlement africain adresse à la direction de la République arabe d'Egypte, à son peuple frère ainsi qu'aux familles des victimes et à leurs proches ses sincères condoléances et ses sentiments de compassion", est-il ajouté, exprimant "la pleine solidarité du Parlement africain avec l'Egypte en cette douloureuse circonstance". M. Boutbig a imploré également, selon le message, "le Tout-Puissant d'accorder aux victimes Sa vaste miséricorde et Son pardon, de les accueillir dans Son vaste paradis, d'octroyer à leurs familles et à leurs proches patience et réconfort, d'accorder aux blessés un prompt rétablissement et de préserver l'Egypte et son peuple de tout mal. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons".

SUÈDE:

Le Premier ministre sortant obtient le soutien des centristes pour un nouveau gouvernement

Le Premier ministre conservateur suédois sortant Ulf Kristersson a fait un pas de plus vers l'obtention d'un nouveau mandat de quatre ans en obtenant jeudi le soutien de la direction du parti du Centre. Les négociations pour former un nouveau gouvernement sont dans l'impasse depuis les élections générales du 13 septembre. Le bloc d'opposition de centre gauche avait remporté 176 sièges, contre 173 pour le bloc de droite de M. Kristersson, qui incluait les Démocrates de Suède. Après plusieurs tentatives des quatre partis du bloc de centre gauche de former un gouvernement, qui ont échoué en raison de divergences idéologiques, le président du parlement a annoncé cette semaine que les députés se prononceraient le 30 novembre sur la candidature de M. Kristersson au poste de Premier ministre. M. Kristersson dirigerait un gouvernement de minorité de centre-droit comprenant les Modérés conservateurs, le Parti du Centre, les Libéraux et les Chrétiens-Démocrates. Ce gouvernement ne comprendrait pas en revanche le parti anti-immigration les Démocrates de Suède, qui avait soutenu son gouvernement de 2022 à 2026. Le Parti du Centre a longtemps soutenu la cheffe des Sociaux-Démocrates Magdalena Andersson en tant que candidate au poste de Premier ministre. Il a refusé de collaborer avec un gouvernement qui serait sous l'influence des Démocrates de Suède et du Parti de Gauche socialiste. Jeudi, la cheffe du Parti du Centre Elisabeth Thand Ringqvist a reconnu que son parti était divisé sur ce changement de direction quant au choix de son candidat pour le poste de Premier ministre, notamment parce qu'un gouvernement minoritaire de centre droit aurait besoin du soutien des Démocrates de Suède pour faire adopter des lois au parlement. Le président du Parlement dispose de quatre tentatives pour proposer un candidat au poste de Premier ministre à soumettre au vote des députés. Si la quatrième tentative échoue, des élections anticipées doivent être convoquées. Les précédents votes ont échoué, faute de majorité, l'un le 15 octobre pour la dirigeante des sociaux-démocrates Magdalena Andersson, l'autre le 3 novembre pour Mme Thand Ringqvist.

ROYAUME-UNI :

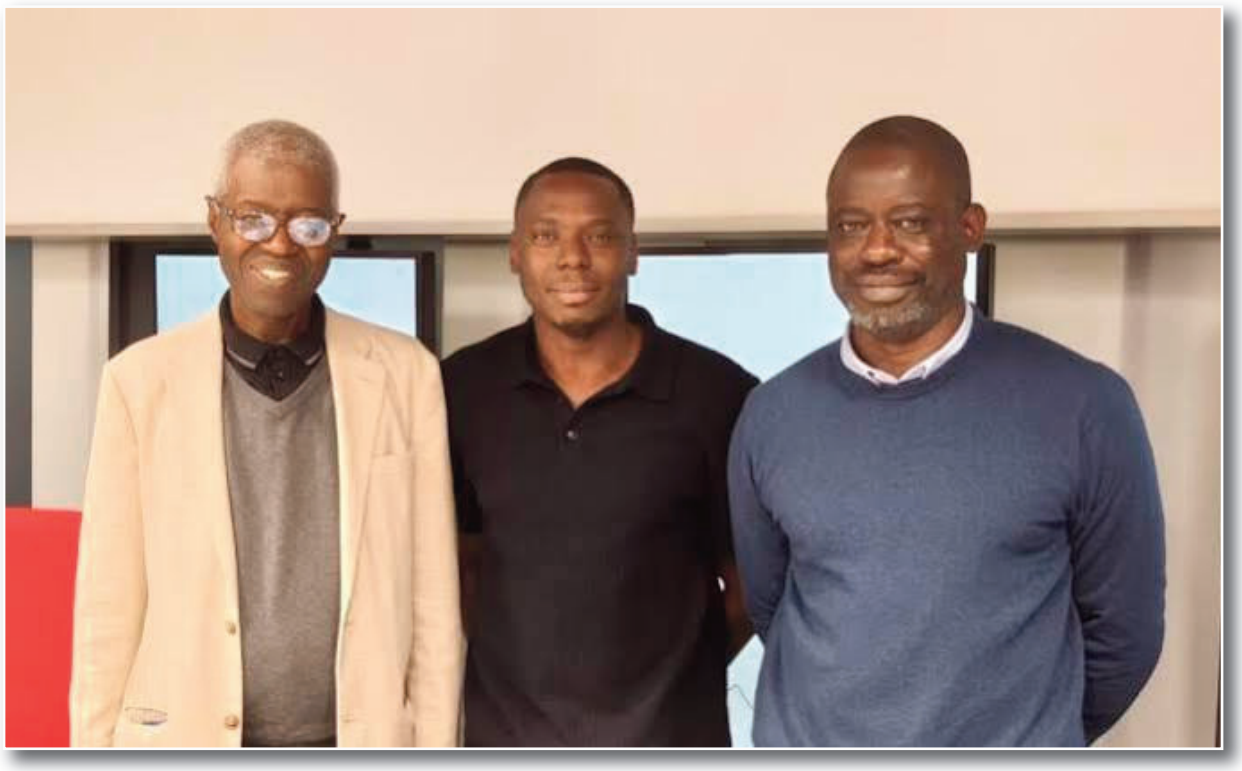
Le ministère du Travail visé par une cyberattaque, des services mis hors ligne

Le ministère britannique du Travail et des Retraites a annoncé vendredi avoir été la cible d'une cyberattaque, qui l'a contraint à mettre hors ligne certains de ses services "par mesure de précaution". L'administration travaille "en étroite collaboration" avec les services gouvernementaux spécialisés dans les cybermenaces, dont le Centre national de cybersécurité (NCSC), pour "enquêter et rétablir les services en ligne dès que possible", a affirmé un porte-parole dans un communiqué. Cet incident, dont l'origine n'est pas précisée, intervient dans un contexte de menaces informatiques croissantes et de pannes à l'échelle mondiale ces dernières semaines. Le Royaume-Uni a lui-même été frappé l'an dernier par une vague de cyberattaques visant notamment plusieurs grandes entreprises. En août, trois aéroports britanniques ont aussi été ciblés.

SOULEYMANE BACHIR DIAGNE ET FELWINE SARR :

Dialogue sur l'hospitalité

Deux penseurs majeurs du continent africain et du monde explorent la question de l'hospitalité, son sens et son urgence face aux révolutions conservatrices et au nationalisme ethnique.



Pour aller plus loin

L'économiste Felwine Sarr et le philosophe Souleymane Bachir Diagne réfléchissent à la place de l'hospitalité dans nos sociétés contemporaines. Pour eux, l'hospitalité ne consiste pas simplement à recevoir quelqu'un chez soi, mais à aller à la rencontre de l'autre. Elle représente un geste d'ouverture, de confiance et de reconnaissance de l'altérité. Souleymane Bachir Diagne prend l'exemple de la poignée de main, symbole d'une main désarmée et d'une volonté de dialogue tandis que Felwine Sarr rapproche cette notion de la Teranga sénégalaise, qui associe accueil, partage et réciprocité. Accueillir l'autre permet également de s'enrichir et l'hospitalité apparaît ainsi comme une valeur universelle, essentielle à la construction d'une humanité commune.

Les traditions africaines face aux replis identitaires

Les sociétés africaines possèdent de nombreuses traditions qui favorisent le vivre-ensemble et la cohésion sociale.

On note par exemple le cousinage à plaisanterie qui transforme les différences ethniques en liens de parenté symboliques et contribue à désamorcer les tensions. Mais aussi le concept d'Ubuntu, notamment défendu par les sud-africains Nelson Mandela et Desmond Tutu, qui exprime cette idée de faire humanité ensemble. Comme partout ailleurs, cette tradition d'ouverture est aujourd'hui fragilisée par la montée de la xénophobie et des nationalismes : violences contre les immigrés en Afrique du Sud, discours hostiles aux étrangers au Sénégal...

Faire de l'hospitalité une politique de la dignité

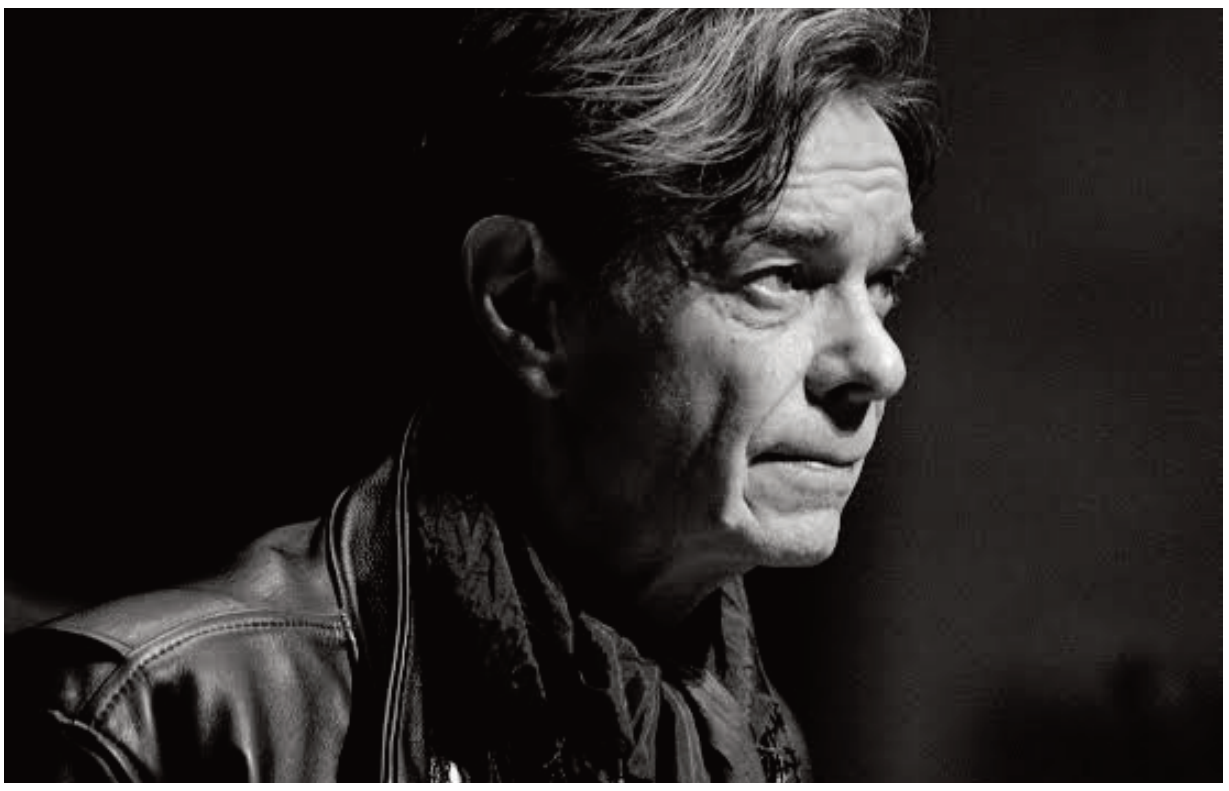
Pour Felwine Sarr et Souleymane Bachir Diagne, il devient urgent de transformer l'hospitalité en véritable engagement politique et social :défendre les droits des migrants, de lutter contre les discriminations et de renforcer les liens entre les communautés.

Felwine Sarr rappelle notamment que les identités nationales sont récentes et ne doivent pas effacer les histoires et les héritages communs des peuples africains.

« Il était une fois Gaza » sur Arte, raconté par ceux qui y vivent

Un documentaire fort, aux archives rares, montre la continuité entre l'expulsion de 1948 et l'anéantissement de Gaza mené par Israël après le 7 octobre 2023. Comprendre Gaza pour comprendre le conflit israélo-palestinien, parce que Gaza en est à la fois le concentré, « l'essence et la victime ». Telle est le pari de la réalisatrice et narratrice franco-israélienne Tamara Erde. Sept mois après Palestine, une histoire, d'Alain Lewkowicz, elle propose à son tour de prendre ses distances avec l'actualité meurtrière pour réinscrire les faits et les populations dans le fil de l'histoire. En se focalisant cette fois sur cette bande de terre de 365 kilomètres carrés, bordée par l'Egypte, Israël, la mer, et peuplée de 2,3 millions de personnes – dont 1,7 million de réfugiés. Son documentaire en deux parties, réalisé sous le contrôle de Jean-Pierre Filiu, conseiller historique, percute le téléspectateur. Il agrège de nombreuses et rares images d'archives (en noir et blanc) aux récits de Gazaouis et de celles et ceux, historiens, journalistes, réfugiés, qui y ont vécu ou travaillé. Le film débute par une rencontre avec un jeune garçon, qui raconte ses après-midi au parc, avec ses parents, et les baignades en mer « avant ». Comme Hayam Nahhal, directrice d'école à Gaza, ou Arlette Khoury-Tadié, autrice d'Une enfance à Gaza (Hémisphères éditions, Maisonneuve et Larose, 2024) : « Ce sont les plus beaux bains de mer que j'ai eus », dit-elle. En montrant que Gaza a aussi été le cadre de moments heureux, Tamara Erde offre une vision rarement présentée.

Jean-Claude Vannier, mort d'un arrangeur star



Souvent dans l'ombre, humble et talentueux, le compositeur et arrangeur Jean-Claude Vannier mettait en lumière les plus grands avec finesse. En sublimant des chansons de Barbara, Jacques Higelin, Jane Birkin ou encore Alain Bashung, il s'est surtout fait connaître grâce à son travail avec Serge Gainsbourg sur l'album mythique L'Histoire de Melody Nelson. Chanteur lui-même, Jean-Claude Vannier s'est éteint ce 26 novembre à Paris à l'âge de 83 ans. « Tu seras Cole. Et je serai Porter », lui a dit Serge Gainsbourg en 1971, au début de leur collaboration sur le mythique album L'histoire de Melody Nelson, le premier « opéra rock » [un album racontant une histoire – NDLR] de la chanson française. Jean-Claude Vannier signe la composition de plusieurs morceaux (« Ah ! Melody », « En Melody » et l'étonnant « Cargo culte ») et leurs arrangements. Un exercice dans lequel excelle cet autodidacte (ses parents refusaient qu'il soit musicien). Jean-Claude Vannier est resté toute sa vie un esprit libre. Il a appris la musique en s'incrustant dans un cours de flûte au conservatoire de Versailles et surtout en l'écoutant ; la composition pour orchestre, en lisant des Que sais-je. Il était parti de rien ou du moins de pas grand-chose. Né en 1943 à Courbevoie en région parisienne, au cours d'une alerte au bombardement pendant la Seconde Guerre mondiale, il devient assistant preneur de son pour payer ses cours, puis à 18 ans, embarque pour Alger, où il devient pianiste d'hôtel et enregistre des musiciens sur place, une expérience qui aura une influence plus tard sur ses compositions. Son travail pour les autres commence en 1963. Jean-Claude Vannier fait ses gammes en écrivant des musiques de film pour le compositeur Michel Magne qui le prend sous son aile et l'installe, durant six mois, dans son château, à Hérouville.

L'âge d'or : des années soixante à 1975

Talentueux, éclectique, capable de s'adapter à tous et à tous les styles, le musicien commence à écrire pour la chanson française et à se faire une réputation dans la profession. Celui que l'on surnomme « l'arrangeur des arrangeurs » collabore en 1968 avec Brigitte Fontaine (qu'il retrouve en 2006 pour Libido). L'année suivante, il arrange Que je t'aime, l'un des plus grands succès de Johnny Hallyday (qu'il accompagne la même année, dirigeant ses musiciens pour son premier spectacle au Palais des sports de Paris) et Tous les bateaux, tous les oiseaux, de Michel Polnareff, alors en pleine gloire. L'année suivante, c'est Barbara qu'il accompagne pour son disque Madame. Là aussi, en qualité d'arrangeur. Souvent dans l'ombre de ceux pour lesquels il collabore (Gainsbourg en profite, en 1971, pour écrire son nom en tout petit sur la pochette de Melody Nelson), Vannier compose et surtout arrange, sublime les musiques et les voix des artistes. Cette activité pour laquelle il sera très prolixe toute sa carrière, aussi bien en studio que sur scène, est peut-être l'une des raisons pour lesquelles sa production pour lui-même a tendance à être éclipsée. Ainsi, s'il enregistre son premier disque personnel L'enfant assassin des mouches (mini-opéra musical, doté d'un conte fantastique de Serge Gainsbourg) en 1972, il faudra attendre les années 2000 pour que cette pièce totalement atypique, considérée comme un chef-d'œuvre par les mélomanes, ait eu enfin la reconnaissance qu'elle mérite. Les années 1970 sont celles de nombreuses collaborations : Mike Brant, Jane Birkin, Michel Jonasz, Dalida, mais aussi Claude Nougaro, Nino Ferrer, Sylvie Vartan ou Yves Duteil. Chanson française, jazz, musique expérimentale, pop ou punk psychédélique, etc. Tout en sortant plusieurs disques en tant qu'interprète (Jean-Claude Vannier (1975), Des coups de poing dans la gueule (1976), Jean-Claude Vannier explore et s'immerge dans des styles très différents.

Côté cinéma

Son éclectisme se retrouve aussi dans les musiques de film qu'il compose régulièrement, de 1969 à 2015. Les premières années, il collabore avec Serge Gainsbourg (Paris n'existe pas, Cannabis, Slogan, Les Chemins de Katmandou, La Horse, Sex Shop, des « navets » selon Vannier), mais aussi pour d'autres. Ses compositions expressionnistes, pleines de fantaisie, sont les bandes originales de films éclectiques, aussi bien d'auteur (notamment pour Philippe Garrel) que pour des comédies grand public (La Tour Montparnasse infernale, portée par Éric et Ramzi en 2000) jusqu'à Microbe et Gasoil, de Michel Gondry, en 2015.

AFGHANISTAN :

La photojournaliste Élise Blanchard montre la vie sous les talibans

Élise Blanchard vient de passer sept ans en Afghanistan, dont trois années en immersion au sein d'une famille talibane. Dans un livre et par ses photos, la journaliste française âgée de 34 ans raconte la complexité de la société afghane, les drames humanitaires en cours et la force des femmes dans ce pays souvent réduit à une « caricature ». Élise Blanchard s'est confiée au micro de RFI lors du prix Bayeux Calvados-Normandie des correspondants de guerre. Comment raconter l'Afghanistan au-delà des clichés et des images d'actualité brute ? C'est en rencontrant des réfugiés afghans alors qu'elle étant étudiante à Sciences Po Paris puis à l'université Columbia qu'Élise Blanchard a découvert ce pays lointain. Après avoir appris le pashto puis le dari, elle s'installe à Kaboul en 2018. D'abord formée au journalisme écrit, elle se consacre à la photographie et rejoint le bureau de l'AFP. En août 2021, alors que les troupes américaines quittent le pays, elle choisit de rester et porte son regard vers les campagnes reculées, trop souvent ignorées des médias internationaux.

L'immersion dans la réalité des femmes afghanes

Sa condition de reporter étrangère lui ouvre des portes souvent fermées à ses confrères masculins. Elle résume ainsi cet accès privilégié à l'intimité des foyers : « Ça me permet d'avoir accès à la sphère des femmes, surtout des femmes dans les familles très conservatrices. » Durant trois ans, elle vit en immersion dans une famille talibane des montagnes, expérience au cœur de son livre Dans la maison d'un taliban (éditions Le Cherche Midi). Loin des grilles de lecture simplistes, elle y découvre la dignité et la force des Afghanes : « Elles trouvent cette force d'avoir de la joie et de profiter des moments dont elles peuvent profiter malgré l'enfer qu'elles vivent. »

Le film "Enigma" de Hakim Traidia projeté en avant-première à Alger

Le long métrage de fiction "Enigma" du réalisateur algérien Hakim Traidia, qui explore les frontières entre le réel et le virtuel et interroge les dérives et les potentialités des nouvelles technologies numériques, a été projeté jeudi soir à la Cinémathèque d'Alger, devant un public nombreux.

Produit dans le cadre des films subventionnés par le ministère de la Culture et des Arts via le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), le film de 90 mn, met en scène l'histoire d'un jeune homme, Mouloud, incarné par Abdelkrim Derradji, en rupture avec son entourage familial, qui découvre un mystérieux jeu vidéo de réalité virtuelle. En intégrant "Enigma", une "entité virtuelle" permettant d'interconnecter le monde réel et virtuel, grâce à l'intelligence artificielle, Mouloud se retrouve noyé dans le monde futuriste où il entreprend de renouer avec son passé et reconstruire les liens familiaux fragilisés au fil du temps, à travers l'utilisation des avatars de ses proches. Cet univers virtuel devient ainsi un espace de réconciliation, lui permettant de briser le froid avec ses proches, notamment son père, et tenter de restaurer des relations longtemps compromises. Avec un casting réunissant une pléiade de comédiens professionnels dont Fodil Assoul, Mustapha Laribi et Tilleli Salhi avec la participation de Hakim Traidia et Rachid Ben Allal aux cotés de comédiens étrangers dont l'artiste et acteur néerlandais Edwin Alofs, le récit est porté par mélange subtil de comédie, de tragédie, d'action et de science-fiction. A travers une mise en scène soutenue par des effets de l'imaginaire visuel, le film propose une "approche originale" de la science-fiction, a expliqué le réalisateur à l'issue de la projection. Tourné en Algérie et aux Pays-Bas, avec la contribution d'une équipe technique internationale, Enigma "s'inspire de l'inspecteur Tahar", du nom du personnage incarné par le regretté acteur algérien Hadj Abderrahmane (1940-1981), a souligné le réalisateur qui y incarne lui-même ce personnage, tandis que Fodil Assoul reprend "L'apprenti", autre personnage évoquant Yahia Benmabrouk (1928-2004).



IN-GUEZZAM :

L'ONPCA mène une mission de recensement du patrimoine culturel archéologique

Une équipe de l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar a mené une opération de terrain visant à inventorier le patrimoine culturel et naturel dans la région d'In-Guezzam, durant la période du 15 au 25 novembre courant, a-t-on appris auprès de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya. L'opération, menée par une équipe de douze (12) cadres, en coordination avec le service de préservation du patrimoine culturel et naturel, le service de l'inventaire et la subdivision territoriale de Tamanrasset, a concerné les zones de Hassi-Bouchengua, Adakh-Dakh et In-Ardagh, avec une attention particulière accordée aux secteurs concernés par l'extension urbaine et agricole. Elle a permis de recenser 493 monuments funéraires, 23 monuments visibles en surface et 49 panneaux de gravures rupestres, a révélé la source. Les sorties effectuées sur le terrain ont également permis de constater la présence de peintures rupestres dans la région d'Adakh Dakh, ainsi que de plusieurs monuments funéraires nécessitant des mesures de protection et de préservation. Elles ont également permis de relever l'existence d'un cimetière à In-Ardagh, qui fait actuellement l'objet d'une étude menée par les membres du laboratoire de recherche en Afrique du Nord (ARPAN). Par ailleurs, plusieurs parois rocheuses de la région pourraient abriter des gravures rupestres, compte tenu de la nature des roches sur lesquelles elles seraient réalisées. Cette initiative de l'ONPCA, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à inventorier et à préserver le patrimoine culturel et naturel de la wilaya, va se poursuivre prochainement pour couvrir la partie occidentale de la région d'In-Guezzam ainsi que la daïra de Tin-Zaouatine, a fait savoir la direction de la Culture et des Arts.



Le zellige à l'honneur de la 16ème édition

La ville de Tlemcen accueille, du 30 novembre au 3 décembre, au Palais de la culture Abdelkrim-Dali, la seizième édition du Festival culturel international de la miniature et des arts de l'enluminure, placée cette année sous le thème «La miniature, l'ornementation et le zellige… mémoire d'une civilisation et beauté du prolongement», et qui connaîtra la participation d'artistes et créateurs issus de 20 pays. Selon un communiqué du commissariat de l'événement, «le festival constitue une vitrine artistique et culturelle internationale pour l'Algérie dans le domaine de la miniature et des arts décoratifs, ainsi qu'un espace de rencontre entre différentes expériences et écoles créatives, favorisant les échanges culturels entre artistes». Ainsi, cette seizième édition réunira 132 œuvres, dont 44 réalisées par des artistes algériens et 88 par des participants étrangers. Les inscriptions, ouvertes du 23 mai au 30 août dernier, ont enregistré la participation de 224 artistes issus de 29 pays arabes et étrangers. En outre, l'Inde a été choisie comme invitée d'honneur de cette édition, en raison de la renommée de son école dans l'art de la miniature. Si la manifestation fera la part belle à la miniature, à l'enluminure, à la calligraphie arabe et aux manuscrits, elle accordera une attention particulière au zellige, placé au cœur de cette édition. L'objectif est de faire connaître davantage cet art, ses techniques d'exécution, ses compositions géométriques et ses procédés décoratifs, tout en mettant en valeur les savoir-faire artisanaux qui lui sont associés. «Nous accordons un intérêt particulier aux arts appliqués en général, et au zellige en particulier, en tant que composante majeure du patrimoine décoratif et architectural de l'Algérie. Il s'agit aussi d'encourager la transmission de ce savoir-faire aux jeunes générations afin de garantir sa continuité en tant qu'art vivant et renouvelé», a précisé le commissariat. Outre les expositions, le programme prévoit des ateliers pratiques et de formation, des concours artistiques, ainsi que des espaces pédagogiques dédiés aux enfants et aux personnes à besoins spécifiques. Des rencontres scientifiques sont également prévues, avec des communications consacrées à l'histoire de ces arts, leurs dimensions esthétiques et leurs liens avec l'identité et l'architecture islamiques. Un colloque scientifique international d'une journée, intitulé «L'esthétique des miniatures et de l'ornementation islamique et leurs manifestations dans les arts appliqués en Occident musulman et en Andalousie, à la lumière des mutations contemporaines», sera organisé en coordination avec le Laboratoire d'études littéraires et linguistiques andalouses de la Faculté des lettres et des arts de l'Université de Tlemcen. Il réunira une vingtaine de chercheurs, dont un universitaire espagnol et deux chercheurs tunisiens, et sera marqué aussi par des hommages au chercheur en archéologie Abdelaziz Laaredj, et l'expert en archéologie Brahim Cheloufi, en reconnaissance de leurs contributions à la recherche archéologique et à la valorisation du patrimoine. De plus, le festival rendra hommage à l'artiste Tahar Boukeroui. Dans une démarche de valorisation des industries culturelles et créatives, le festival lance une initiative baptisée «Marché des arts islamiques», pour créer un espace d'exposition et de commercialisation des œuvres de miniature, d'enluminure et de la calligraphie arabe, les organisateurs souhaitant poser les jalons d'un marché international permanent de l'art islamique en Algérie, et de renforcer l'attractivité du pays comme destination de dialogue artistique. De plus, un dispositif documentaire est prévu, comprenant la publication d'un ouvrage, d'un catalogue officiel des œuvres participantes, et d'un bulletin quotidien rendant compte des différentes activités, tandis qu'une documentation audiovisuelle sera mise en place pour constituer graduellement une archive de référence. Les organisateurs ont annoncé aussi l'entame d'une réflexion autour d'une proposition de «Médaille du président de la République pour les arts islamiques», qui aura vocation de distinguer les artistes et artisans qui contribuent à la sauvegarde et à l'enrichissement de ces disciplines.

Le concert hommage à Cherif Kheddam reporté

L'Opéra d'Alger Boualem Bessaih a annoncé le report du concert en hommage au maître de la chanson kabyle, Cherif Kheddam, initialement prévu le vendredi 27 novembre. Dans un communiqué publié ce mercredi, l'établissement explique que cette décision fait suite à l'instruction ordonnant le report des manifestations et activités culturelles du 27 au 29 novembre, en raison des élections locales prévues le samedi 28 novembre. La nouvelle date du concert sera communiquée ultérieurement. L'Opéra d'Alger précise que les billets déjà achetés resteront valables pour la représentation à sa nouvelle date et qu'il ne sera pas nécessaire de les échanger.

Rachida Brakni reçoit le prix littéraire Gisèle Halimi

Le prix littéraire Gisèle Halimi 2026 a été attribué à l'actrice et autrice franco-algérienne Rachida Brakni pour son roman La part absente, publié aux éditions Stock. La cérémonie s'est tenue le 23 novembre à Sciences Po Paris. Née en France de parents algériens, Rachida Brakni est également metteuse en scène et chanteuse. Dans La part absente, elle raconte l'histoire de Karina, une femme qui a modifié son prénom pour dissimuler ses origines. Le roman explore l'identité, les racines et les blessures liées à l'histoire familiale et à la guerre d'Algérie.

Les décrets portant création de l'agence d'archéologie et de l'orchestre philharmonique publiés

Deux nouveaux établissements publics ont été officiellement créés par décret, selon le dernier numéro du journal officiel. Il s'agit de l'agence nationale de l'archéologie et l'orchestre philharmonique international d'Algérie. Le décret présidentiel n° 26-352, daté du 4 novembre 2026, définit les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'agence nationale de l'archéologie. Sa création avait été annoncée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors d'un conseil des ministres en juin dernier. L'agence est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle de la Présidence de la République. Chargée du suivi, de l'expertise, de la coordination et de la gestion des questions liées aux antiquités et au patrimoine archéologique, elle contribuera à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale dans ce domaine. Ses missions comprennent notamment la préparation de programmes de protection, de conservation, de restauration, de recherche scientifique et de valorisation du patrimoine archéologique, ainsi que la sensibilisation et l'éducation. L'agence devra également recenser les spécificités et l'étendue de ce patrimoine dans les différentes régions du pays afin de mieux orienter sa protection, sa documentation et son étude.

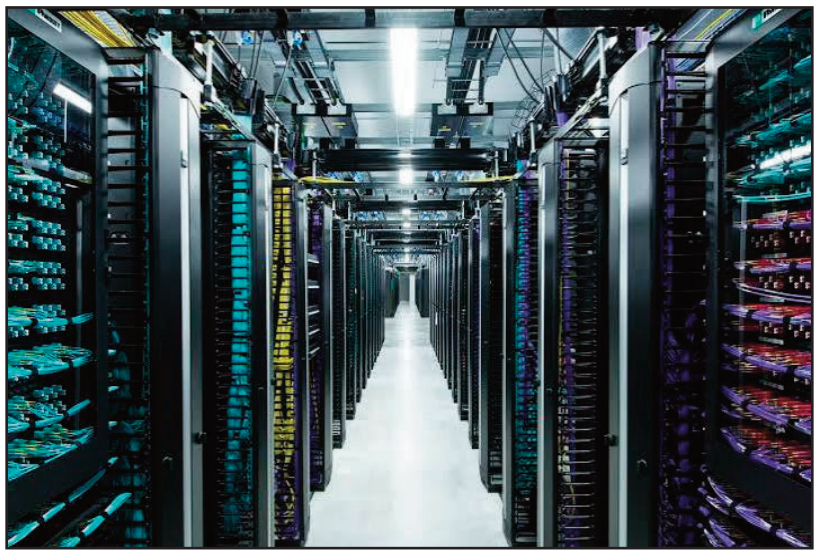
L'orchestre philharmonique rattaché au ministère de la Culture

Le journal officiel publie également le décret exécutif n° 26-351 du 3 novembre 2026 portant création de l'orchestre philharmonique international d'Algérie et fixant son organisation et son fonctionnement. Établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il est placé sous la tutelle du ministère chargé de la Culture. L'orchestre aura pour mission d'interpréter, de promouvoir et de préserver les œuvres musicales du patrimoine algérien et mondial. Il organisera des concerts et des événements à travers le pays, créera et présentera de nouvelles œuvres symphoniques, participera à la découverte de talents et développera des partenariats avec des institutions similaires, en Algérie et à l'étranger.

Création de deux agences nationales dédiées au développement des centres de données et des systèmes d'informations (JO)

Deux décrets présidentiels portant création de deux agences nationales consacrées au développement des centres de données, des systèmes d'informations et des solutions numériques, ont été publiés au Journal officiel (JO) n 81.

Signés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 15 novembre en cours, ces deux décrets ont pour objet de créer ces agences nationales, de fixer leurs missions, leur organisation et leur fonctionnement. Les deux agences, dont le siège est fixé à Alger, sont placées sous la tutelle du Haut commissaire à la numérisation, et dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière. S'agissant des leurs missions, l'Agence nationale de développement des centres de données est chargée du soutien technique du Haut commissaire à la numérisation dans l'exécution de ses missions, notamment celles relatives aux centres de données et aux infrastructures y afférentes. A ce titre, elle est chargée, de réaliser, gérer, moderniser et d'assurer la maintenance des centres de données qui lui sont confiés par l'autorité de tutelle et des infrastructures numériques y afférentes, notamment ceux dédiés à l'intelligence artificielle et aux nouvelles technologies, tout en veillant à maintenir leur disponibilité et leur sécurité. Elle est également chargée de fournir les services numériques liés aux



centres de données, de répondre, en priorité, aux demandes du secteur public, de réaliser des centres de données destinés à l'exploitation commerciale. Elle veille, par ailleurs, à la délivrance des certificats de conformité aux centres de données, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, et en coordination avec les parties prenantes, contribue à la proposition des référentiels et des normes relatifs à son domaine d'activité. Quant à l'Agence nationale de développement des systèmes d'information et des solutions numériques, elle est chargée du soutien technique au Haut commissariat à la numérisation dans l'exécution de ses missions, notamment celles relatives au développement des logiciels de base, des systèmes d'exploitation et des solutions de référence A ce titre, elle est chargée, sous la supervision de l'autorité de tutelle, de concevoir, de développer, d'intégrer, de maintenir et de mettre à niveau les systèmes d'information, notamment les logiciels de base, les systèmes d'exploitation et les solutions de référence, ainsi que les solutions dédiées à l'intelligence artificielle et aux technologies émergentes. Elle a également pour missions, de développer l'architecture de référence de l'écosystème numérique national, de créer et de gérer un dépôt national des composants et des logiciels numériques, réutilisables et mutualisés, au profit des établissements et des organismes publics, de réaliser des études et des projets de développement et d'innovation dans son domaine d'activité. L'Agence est chargée aussi de contribuer à la proposition des référentiels et des normes relatifs à son domaine d'activité, et de proposer, à l'autorité de tutelle, toute réglementation liée à son domaine d'activité, selon la même source.

UNIVERSITE DE TINDOUF:

Mise en avant du rôle de l'innovation

L'Université de Tindouf a abrité, jeudi, une rencontre intitulée "Café d'affaires pour l'innovation numérique et le développement économique", organisée dans le cadre des activités de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, à l'initiative du Bureau de liaison entre l'université et les entreprises. La rencontre qui vise à renforcer l'ouverture de l'université sur son environnement économique et social et à consolider son rôle dans la promotion de l'innovation et de l'esprit entrepreneurial, s'est déroulée dans l'amphithéâtre de l'université en présence d'enseignants universitaires, d'étudiants et de représentants d'organismes et d'institutions actifs dans le domaine de l'entrepreneuriat. Elle a constitué un espace d'échange d'idées et d'expériences autour des enjeux de la transformation numérique et du rôle des technologies de l'information et de la communication dans le soutien au développement économique, ainsi que dans l'accompagnement des startups et des micro-entreprises. Dans ce contexte, le directeur de l'Agence de wilaya de développement de l'entrepreneuriat de Tindouf, Mustapha Bourbaba, a indiqué que l'agence a pris part à plusieurs activités et manifestations organisées à l'occasion de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat au niveau de l'université et des établissements de formation professionnelle. Il a précisé que le programme établi a débuté le 16 novembre courant par l'organisation d'une conférence consacrée à l'entrepreneuriat, à l'innovation et aux mécanismes de création de micro-entreprises. Le responsable a ajouté que ces manifestations ont enregistré la participation d'enseignants universitaires, de représentants de l'Agence de wilaya de développement de l'entrepreneuriat, ainsi que d'institutions intervenant dans ce domaine. Des expositions ont également été organisées afin de présenter des expériences et des exemples de micro-entreprises ayant réussi, dans le but de diffuser la culture entrepreneuriale et d'encourager les jeunes porteurs d'idées et de projets à concrétiser leurs initiatives sous forme d'entreprises économiques. Le programme a également comporté l'organisation de conférences et de rencontres de sensibilisation au sein des établissements de formation professionnelle, notamment à l'Institut spécialisé des mines, ainsi que dans les centres de formation professionnelle et à l'université, afin de faire connaître les mécanismes d'accompagnement des porteurs de projets et les possibilités de création d'entreprises. Concernant la rencontre organisée à l'Université de Tindouf autour de l'innovation et de la transformation numérique, l'intervenant a souligné qu'elle constituait une occasion de sensibiliser les étudiants à l'importance de s'orienter vers le monde de l'entrepreneuriat et de leur faire connaître les différents avantages et les facilités proposés dans la wilaya, notamment en matière de formation, de financement, de suivi et d'accompagnement. Dans le même contexte, le directeur de l'Agence de wilaya de développement de l'entrepreneuriat a affirmé que la wilaya de Tindouf connait une dynamique économique croissante, portée par plusieurs projets structurants, à l'instar du projet ferroviaire et de celui de l'exploitation de la mine de Gara Djebilet. Ces projets devront ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement et offrir des opportunités prometteuses aux porteurs d'idées et de projets, a-t-il souligné. A cet égard, il a appelé les jeunes et les étudiants à tirer profit des opportunités offertes par ces projets pour créer des micro-entreprises capables de répondre aux besoins du marché local et d'accompagner la dynamique de développement que connaît la wilaya. Il a également révélé que plusieurs projets répondant aux besoins du marché local avaient bénéficié d'un financement et d'un accompagnement, citant à ce propos un projet de production de produits détergents, considéré comme l'un des nouveaux projets à l'échelle de la wilaya, qui devra contribuer à la disponibilité d'un produit local et à la réduction de la dépendance aux produits provenant de l'extérieur de la région. Selon le responsable, ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'esprit entrepreneurial auprès des jeunes et à renforcer la contribution des micro-entreprises à la diversification du tissu économique local, à la création de richesses et d'emplois, en phase avec les mutations économiques et la dynamique de développement que connaît la wilaya de Tindouf.



Le géant américain Nvidia investit dans Doctolib et trois start-up françaises d'IA

Le géant américain des puces Nvidia entre au capital de Doctolib et de trois start-up tricolores d'intelligence. Cette nouvelle fonctionnalité utilise une voix synthétique générée par ordinateur. Il peut y avoir des erreurs, par exemple dans la prononciation, le sentiment et le ton. L'offensive européenne du géant américain Nvidia franchit une étape majeure dans l'Hexagone. Le spécialiste des puces électroniques a officialisé mardi son entrée au capital de la plateforme médicale Doctolib ainsi que de trois start-up françaises spécialisées dans l'intelligence artificielle. Cette prise de participation stratégique vise à « lancer la révolution de l'intelligence artificielle en Europe », a affirmé le patron du groupe Jensen Huang, lors d'un événement organisé à Paris. À cette occasion, Jensen Huang a également dévoilé des investissements ciblés dans Genesis AI, Pigment et Entalpic, trois pépites développant l'IA pour la robotique, la planification d'entreprise et la recherche chimique.

Une « intelligence artificielle ouverte, sûre »

Sans révéler le montant précis de ces quatre opérations, Jensen Huang a rappelé que l'entreprise avait engagé au moins 8 milliards de dollars sur le continent européen l'an dernier, avec l'ambition d'en dépenser 2 milliards supplémentaires cette année. Jensen Huang s'est ensuite entretenu à l'Élysée avec Emmanuel Macron, le chef de l'État se félicitant sur X d'un partenariat porteur d'une « intelligence artificielle ouverte, sûre et au service de notre souveraineté ». L'Américain devient actionnaire minoritaire de Doctolib sans siège au conseil d'administration, a précisé le dirigeant de la plateforme Stanislas Niox-Château. Ce financement permettra à l'entreprise d'accélérer ses recrutements et de concevoir ses propres modèles d'IA souveraine sans dépendre des acteurs comme OpenAI ou Anthropic.

Inquiétudes des associations

L'objectif est d'accélérer la création d'assistants virtuels pour les patients et les soignants d'ici 2027/2028, en exploitant la puissance de calcul de Nvidia. Ces annonces surviennent alors que Doctolib a récemment suscité des inquiétudes auprès d'associations comme la Ligue des droits de l'homme en lançant un programme de recherche exploitant les données de ses 50 millions d'utilisateurs.

APPLE HOMEVIEW :

Pourquoi l'enceinte connectée avec écran si attendue risque de se faire encore attendre chez nous ?

Faute d'entente avec l'UE, cette enceinte connectée avec écran carré n'est pas encore prévue chez nous. Ne vous emballez surtout pas ! Les nouveautés que vient d'annoncer Apple pour la maison connectée ne sortiront pas tout de suite en France. Les écrans, caméras, thermostat et serrures 2.0 dévoilés lors de la keynote « Welcome Home » de la marque à la pomme restent encore à la porte. Dommage, ils nous faisaient tout de même de l'œil…

Comme un iPad au format carré

L'Apple HomeView est séduisant. Cet écran tactile et inclinable de 7 pouces (17,78 cm) monté sur un support aura sans doute fière allure sur une table de salon ou dans une cuisine où il remplira sa fonction première d'enceinte connectée. Son Audio spatial à l'aide de deux enceintes, affichage des pochettes au format carré : les utilisateurs d'Apple Music apprécieront. Équipé d'une caméra FaceTime de 12 mégapixels le HomeView promet aussi des appels vidéo dans d'excellentes conditions d'image et de son. Et l'appareil reconnaît jusqu'à six personnes avec, pour chacune, une expérience personnalisée et privée : parents, frangins et frangines ne peuvent évidemment pas accéder aux apps des uns et des autres, seulement à du contenu familial partagé (comme des photos). Animé par SIRI AI, l'Apple HomeView annonce aussi d'innombrables interactions, comme avec une classique enceinte connectée. Celui que l'on peut d'ailleurs comparer à un HomePod (l'enceinte d'Apple) surmonté d'un iPad, se veut également un appareil offrant une continuité d'action avec les autres produits Apple. On pourra ainsi demander à HomeView de vérifier une disponibilité dans un calendrier, retrouver un mail… De son côté, une interface spécialement dédiée à la maison connectée permettra, elle, de transformer le HomeView en hub domotique afin de piloter à la voix ou du bout de l'index ses luminaires, radiateurs, serrures… de lancer des scénarios de vie. Apple en profite ainsi pour dévoiler son Apple Home Collection composée à son lancement de caméras de surveillance (intérieure, extérieure), d'un thermostat et d'une serrure développés avec les fabricants LG et Schneider Electric. Ces accessoires sont compatibles avec le protocole Matter.

Des tensions avec l'Union Européenne

Reste que ce bel écosystème ne sera pas disponible en Europe lors de son lancement programmé le 13 novembre… aux Etats-Unis, au Canada, en Inde, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni. La faute aux tensions renouvelées entre l'Union Européenne et la marque à la pomme autour de SIRI AI. Mais tous les espoirs restent permis, Apple précisant dans un communiqué « collaborer activement avec l'UE pour tenter de trouver une solution ». En attendant, l'Apple HomeView rappelle par son approche et ses fonctionnalités l'Echo Show 10 d'Amazon, sorti… début 2021 et depuis décliné sous différentes versions, qui embrassent désormais Alexa +, la super IA d'Amazon. Si Apple se révèle très en retard sur ce type de solution, la firme de John Ternus conserve cependant un atout : son écosystème d'appareils et de logiciels qui vont pouvoir converger vers son HomeView.


أخبار وطنية
روبورتاجات
تحقيقات
حوارات
تسالي...
الديوان
يومية وطنية متخصصة ثقافية
EL-DIWAAN

ED DIWAN
Quotidien national d'informations culturelles
2422
Samedi 28 Novembre 2026

Trois journalistes palestiniens récompensés par le prix britannique du "Journaliste indépendant de l'année"

Trois journalistes palestiniens ont été distingués par le prix britannique du "Journaliste indépendant de l'année", décerné par la Fondation "Rory Peck", en reconnaissance de leur couverture médiatique de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza. Cette distinction a été attribuée aux photojournalistes Abdel Karim Hanna et Jihad Al-Sharafi, ainsi qu'à la photojournaliste Mariam Abou Daqqa, tombée en martyre en août 2025 lors d'une frappe des forces d'occupation sioniste contre l'hôpital Nasser, dans la ville de Khan Younes, au sud de Ghaza. Mariam Abou Daqqa travaillait comme photographe et correspondante indépendante pour l'agence Associated Press (AP) depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023. Les trois journalistes ont documenté le coût humain de l'agression barbare et ses répercussions sur les habitants de l'enclave palestinienne. Le prix a été reçu au nom des journalistes par Fatima Shbair, photojournaliste à l'agence AP, qui avait travaillé aux côtés des lauréats avant de quitter Ghaza avec sa famille en 2024. Dans ce contexte, Julie Pace, directrice de la rédaction exécutive de AP, a souligné le rôle essentiel des journalistes dans la documentation des événements et l'information de l'opinion publique, malgré les importants risques personnels auxquels ils sont exposés. Pour rappel, les prix "Rory Peck" récompensent les journalistes indépendants et visent à collecter des fonds pour soutenir les professionnels indépendants du secteur de la presse. La Fondation les décerne depuis 1995.

N.Nadia

MADAGASCAR :

Quatre cas confirmés de peste et cinq cas suspects signalés

Quatre cas confirmés de peste ont été enregistrés à Madagascar, tandis que cinq cas suspects ont été signalés, a annoncé mardi le ministère malgache de la Santé publique dans un communiqué. Selon le communiqué, les quatre cas confirmés ont été recensés dans trois villes situées au nord de la capitale Antananarivo, à savoir Ankazobe, Anjozorobe et Ambohimanarisoa.

Les cinq cas suspects ont été signalés dans le district de Midongy Atsimo, dans le sud-est du pays. Le ministère malgache a indiqué que 200 personnes ayant été en contact avec les malades faisaient l'objet d'un suivi rapproché et avaient reçu un traitement préventif, ajoutant que cette situation était survenue alors que Madagascar est entré dans une période de recrudescence de la peste, amorcée fin juillet.

RETOUR RASSURANT DE AZIZ MOULAY, VERS UNE PROLONGATION POUR COUMBASSA :

Les Hamraoua au complet avant d'affronter Ben Aknoun

Le MC Oran poursuit activement sa préparation en prévision de son prochain déplacement dans la capitale, où il affrontera l'ES Ben Aknoun. Les entraînements se déroulent dans de bonnes conditions et le groupe affiche une disponibilité presque totale à l'approche de cette importante confrontation. La bonne nouvelle du côté des Hamraoua concerne le retour d'Aziz Moulay. L'attaquant s'est remis de la blessure qui l'éloignait des terrains et devrait faire partie du groupe appelé à effectuer le déplacement à Alger. Sa disponibilité constitue un renfort appréciable pour le compartiment offensif, qui pourra ainsi bénéficier d'une solution supplémentaire en attaque. Concernant le onze de départ, le staff technique ne devrait pas procéder à de grands changements face à l'ES Ben Aknoun. L'entraîneur Bouakaz semble privilégier la stabilité et devrait renouveler sa confiance à la majorité des joueurs qui composent actuellement son équipe. Les Oranais aborderont cette rencontre avec un objectif clairement affiché : revenir d'Alger avec les trois points de la victoire. Par ailleurs, Bouakaz commence à mieux connaître les qualités et les capacités de son effectif après plusieurs séances de travail avec le groupe. Le technicien poursuit progressivement la mise en place de sa philosophie de jeu et tente d'apporter sa touche personnelle au fonctionnement de l'équipe.



La direction souhaite prolonger le contrat de Coumbassa

Sur un autre registre, la direction du MC Oran réfléchit sérieusement à une éventuelle prolongation du contrat du milieu de terrain Kompasa. Ce dernier donne satisfaction depuis ses dernières prestations et affiche un rendement intéressant, ce qui pousse les dirigeants à envisager de sécuriser son avenir au sein du club.

Par ailleurs, le président du club Amateur Baroudi Bellou, vient de perdre son père, Hadj Abdelkader, que Dieu ait son âme. En cette douloureuse circonstance, le groupe El Diwan présente ses sincères condoléances au président ainsi qu'à toute la famille du défunt. Il prie le Tout-Puissant de lui accorder Sa miséricorde, de lui pardonner ses péchés et de l'accueillir dans Son vaste Paradis, tout en accordant à ses proches patience et réconfort.

À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. **L.Nacer**

OUGANDA :

Dix morts et 4 blessés après la chute d'un camion dans une rivière



Au moins dix personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été grièvement blessées après qu'un camion a plongé dans une rivière jeudi dans le district de Zombo, au nord-ouest de l'Ouganda, a déclaré une porte-parole de la police. Le camion, qui transportait des sacs de farine de manioc et des commerçants revenant d'un marché local, a perdu le contrôle au niveau du pont de Nyagak et a plongé dans la rivière Nyagak, a indiqué dans un communiqué Josephine Angucia, porte-parole de la police régionale du Nil occidental. "Malheureusement, lorsqu'il a atteint la rivière Nyagak, le conducteur a perdu le contrôle du véhicule au niveau du pont et a plongé dans la rivière. La police s'est rendue sur place pour venir en aide aux victimes et aux survivants et pour gérer la situation de manière professionnelle", a déclaré Mme Angucia. Les quatre personnes gravement blessées, deux hommes et deux femmes, ont été transportées d'urgence à l'hôpital, a-t-elle précisé. Des plongeurs poursuivaient leurs recherches dans la rivière à la recherche d'autres personnes et de corps qui seraient restés coincés sous l'eau, a ajouté Mme Angucia.

M.Bouchra

ARNAQUES VIA BARIDIMOB :

35 individus arrêtés à Alger

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé plusieurs réseaux criminels spécialisés dans l'escroquerie en ligne et interpellé 35 personnes, dont huit femmes, indique ce vendredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), cité par la télévision nationale. L'enquête a été ouverte après le signalement de plusieurs utilisateurs de BaridiMob victimes d'individus se faisant passer pour des employés d'Algérie Poste. Par des manœuvres frauduleuses, les suspects obtiennent les données personnelles et confidentielles de leurs victimes, puis effectuent des transferts d'argent vers des comptes postaux complices.

740 victimes et 410 millions de préjudice

Les investigations techniques et le suivi des transferts financiers, menés pendant plusieurs semaines dans plusieurs régions du pays, ont permis d'identifier les suspects. Selon la DGSN, 740 citoyens ont été victimes de ces opérations, pour un préjudice estimé à près de 41 milliards de centimes, soit environ 410 millions de dinars. Les enquêteurs ont récupéré des cartes Edahabia utilisées pour retirer l'argent, des chèques postaux, des téléphones



portables ainsi qu'une somme en monnaie nationale provenant de cette activité criminelle. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal national de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication, près la cour d'Alger. **F.Kheira**

JAPON :

Un séisme de magnitude 5,4 frappe les îles Bonin

Un séisme d'une magnitude de 5,4 a secoué les îles Bonin, au Japon, jeudi à 19H33 GMT, a indiqué le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ). L'épicentre, situé à une profondeur de 109,3 km, a été initialement localisé à 28,42 degrés de latitude nord et 141,67 degrés de longitude est.

CAMEROUN :

Quatre morts dans l'effondrement partiel d'un immeuble à Douala

Quatre personnes, dont trois enfants, ont été trouvé la mort dans l'effondrement partiel d'un immeuble en construction survenu dans la nuit de vendredi à samedi, dans le quartier Bonaloka à Douala, au Cameroun, a annoncé samedi la marie de la ville. Selon la même source, une partie du bâtiment s'est effondrée sur une habitation voisine, tuant un adulte et trois enfants. Un autre enfant a été blessé et évacué vers un hôpital. Les victimes ont été extraites des décombres par les sapeurs-pompiers et les forces de police. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident.

Rachida Brakni reçoit le prix littéraire Gisèle Halimi

Le prix littéraire Gisèle Halimi 2026 a été attribué à l'actrice et autrice franco-algérienne Rachida Brakni pour son roman La part absente, publié aux éditions Stock. La cérémonie s'est tenue le 23 novembre à Sciences Po Paris. Née en France de parents algériens, Rachida Brakni est également metteuse en scène et chanteuse. Dans La part absente, elle raconte l'histoire de Karina, une femme qui a modifié son prénom pour dissimuler ses origines. Le roman explore l'identité, les racines et les blessures liées à l'histoire familiale et à la guerre d'Algérie.

ROYAUME-UNI :

Le ministère du Travail visé par une cyberattaque, des services mis hors ligne

Le ministère britannique du Travail et des Retraites a annoncé vendredi avoir été la cible d'une cyberattaque, qui l'a contraint à mettre hors ligne certains de ses services "par mesure de précaution". L'administration travaille "en étroite collaboration" avec les services gouvernementaux spécialisés dans les cybermenaces, dont le Centre national de cybersécurité (NCSC), pour "enquêter et rétablir les services en ligne dès que possible", a affirmé un porte-parole dans un communiqué. Cet incident, dont l'origine n'est pas précisée, intervient dans un contexte de menaces informatiques croissantes et de pannes à l'échelle mondiale ces dernières semaines.

L'ONU dénonce un bilan comparable aux années précédentes avec 129 femmes tuées chaque jour par des proches en 2025

Près de 47.000 femmes et filles ont été tuées par leur partenaire ou un membre de leur famille en 2025. Un nombre stable depuis plusieurs années, qui, selon l'organisation, reflète des crimes «profondément enracinés». Quelque 47.000 femmes et filles, soit environ cinq par heure, ont été tuées par des proches en 2025 dans le monde, un chiffre comparable à celui des années précédentes, selon un rapport de l'ONU publié mardi. Selon les estimations d'ONU Femmes et de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, le nombre de femmes et de filles tuées par un partenaire intime ou un membre de leur famille reste stable depuis plusieurs années, oscillant entre 45.000 et 51.000.